



LE DROIT INTERNATIONAL PROGRESSE-T-IL ?

Dîner-débat avec

Bertrand BADIE

Professeur spécialiste des relations internationales

**BERTRAND
BADIE**

PARCOURS

Bertrand Badie, né le 14 mai 1950 à Paris, est un politiste français spécialiste des relations internationales. Il est professeur émérite des universités à l'Institut d'études politiques de Paris et enseignant-chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

D'origine iranienne, Bertrand Badie est diplômé en science politique de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), de l'INALCO et titulaire d'une licence en droit de l'université Paris I - Panthéon-Sorbonne. Il soutient une thèse de science politique en 1975 sur « Stratégie de la grève. Pour une approche fonctionnaliste du Parti communiste français », avant de réaliser un DEA en histoire du XXe siècle à IEP de Paris en 1977. Il est de 1974 à 1977 assistant, puis jusqu'en 1982 maître-assistant à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne. Agrégé de science politique en 1982, il devient professeur à l'université d'Auvergne – Clermont I jusqu'en 1990.

Depuis octobre 1990, il est professeur des universités à Sciences Po-Paris, et en octobre 1999 directeur du cycle supérieur de relations internationales de l'IEP de Paris, transformé en septembre 2004 en mention « Relations internationales » du master recherche. Il a été de 1994 à 2003 directeur des Presses de Sciences Po.

Il a été également, de février 2002 à juin 2006, directeur du centre Rotary d'études internationales sur la paix et la résolution des conflits, et depuis 2003 membre du conseil de l'Association française de science politique et du comité exécutif de l'Association internationale de science politique, puis vice-président de l'Association internationale de science politique.

LES ETAPES CLES DE SON PARCOURS

Bertrand Badie transpose en relations internationales des cadres d'analyse hérités de la sociologie durkheimienne. Il aborde les conflits et crises internationales comme des pathologies sociales, héritées d'un système international producteur d'anomie (situation de perte de repères), d'exclusion ou d'humiliation. La solution repose, selon lui, sur la notion d'intégration sociale internationale (pour les États comme pour les sociétés), à travers notamment la mise en œuvre d'un multilatéralisme inclusif.

Il invite ainsi à se départir des catégories d'analyse issues de la guerre froide, pour placer au cœur de l'analyse et des politiques étrangères non seulement les sociétés, mais le respect de l'altérité, ce qui implique l'abandon des interventions unilatérales, qui confondent « l'acte de régulation et l'acte de puissance ». Engagé, l'ouvrage dénonce le « tournant néoconservateur » suivi par la politique étrangère française depuis 2003, qui procède, selon l'auteur, d'une vision hiérarchique des cultures justifiant les interventions militaires. D'après le magazine Les Inrocks, Bertrand Badie prône la réactivation de la « puissance d'imagination et d'écoute » de la diplomatie.



1995

La fin des territoires

La fin des territoires (1995) montre que la référence des relations internationales contemporaines qu'est le territoire a perdu de sa pertinence, à la suite de trois évolutions : la mondialisation, la fin de la guerre froide et de la bipolarité qui se fondait sur une vision territorialisée du monde, et la crise des États (financement, indépendances des banques centrales, fin de l'État-providence). On observe ainsi la multiplication des espaces dans lesquels l'État n'intervient plus et sur lesquels son contrôle disparaît (guerres civiles, États faillis comme la Somalie, zones militarisées comme en Colombie), mais aussi à l'émergence d'États dont le poids international est lié à la capacité à s'organiser en réseaux plus qu'à leur contrôle territorial (Singapour, le Qatar). L'État est, en outre, concurrencé par des acteurs ou organisations non-étatiques (ONG, multinationales, flux transnationaux) susceptibles d'influencer les relations internationales et de susciter des allégeances concurrençant celles des individus aux États-nations.

L'État importé (1992) montre comment l'État-nation territorialisé s'est généralisé comme forme politique dominante et unité de référence des relations internationales, notamment au cours du processus de décolonisation.

Le retournement du monde (1992), co-écrit avec Marie-Claude Smouts, constate que les identités sont de plus en plus culturelles et de moins en moins universelles, que les relations transnationales sont un mode particulier d'inscription dans l'espace et que les relations sont construites en dehors des espaces nationaux et de leur prise en compte. Mais c'est aussi la négation progressive de la capacité de contrôle de l'État et de sa légitimité. On assiste ainsi à une multiplication des espaces de références (Église, mafias, allégeances subnationales), qui conduisent à remettre en cause l'allégeance à l'État.

STRATEGIES FRANCAISES

Bertrand BADIE
Né le 14 mai 1950 à Paris (8ème)

Diplômes :

Juin 1971 : Diplômé, lauréat, de l'I.E.P. de Paris.
Juin 1972 : Licencié en droit, Paris I.
Juin 1973 : Diplômé d'études supérieures de Science politique, I.E.P.
Mars 1975 : Docteur d'Etat en Science politique, I.E.P.
Juin 1975 : Diplômé de l'Institut des Langues Orientales.
Juin 1977 : Diplômé d'études approfondies d'histoire du XXème siècle, I.E.P.
Juin 1982 : Agrégé de Science politique

Fonctions :

1974-1977 : Assistant à l'Université de Paris I.
1977-1982 : Maître-assistant à l'Université de Paris I.
1982-1990 : Professeur à l'Université de Clermont I.
Depuis Octobre 1990 : Professeur des Universités à l'I.E.P. de Paris.
Depuis Novembre 1994 : Directeur des collections des Presses de Sciences Po.
Depuis Octobre 1999 : Directeur du Cycle Supérieur de Relations Internationales de l'IEP.

Fonctions annexes :

1976-1991 : Chargé de cours à l'Institut des Langues Orientales.
1982-1988 : Chargé de cours à l'Université de Paris 1
1988-1991 : Chargé de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
Professeur invité aux Universités de Lausanne, Genève, Tunis, Rabat, Fès, Porto-Alegre, Bologne,
Florence, Berlin, Istanbul, Moscou, Le Caire, Tokyo, Beyrouth, Le Cap, Amsterdam, Rome, Bonn,
Tubingen, Leipzig.

Langues pratiquées :

Anglais, italien, persan et éléments d'arabe

Extrait de la liste des publications :

Ouvrages :

- 1.- Le Développement politique, Paris, Economica, 1978-1994, 5 éditions.
- 2.- Culture et politique, Paris, Economica, 1983, 1987 et 1993. 3 éditions (trad. grecque).
- 3.- Sociologie de l'Etat, Paris, Grasset, 1979, trad. anglaise, coréenne et japonaise, (avec Birnbaum).
- 4.- Les Deux Etats, Paris, Fayard, 1987, trad. arabe et italienne, Coll. Point, Le Seuil, 1997.
- 5.- Politique comparée, Paris, P.U.F., 1990, coll. Thémis, en collaboration avec G. Hermet, trad. espagnole.
- 6.- Le retourment du monde. Sociologie de la scène internationale, Paris, P.F.N.S.P., Dalloz, 1992 (avec M.C. Smouts), trad espagnole, arabe, hongroise, roumaine.
- 7.- L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique, Paris, Fayard, 1992, trad. arabe et anglaise.
- 8.- La fin des territoires, Paris, Fayard, 1995 (trad. portugaise et Italienne).
- 9.- Le Défi migratoire, Paris, Presses de Sciences Po, 1994 (dir. en collab. avec C. Wihtol de Wenden).
- 10.- L'Autre, Paris, Presses de Sciences Po, 1996 (avec M. SADOUN).
- 11.- Un monde sans souveraineté, Paris, Fayard, 1999.
- 12.- Le Citoyen, Paris, Presses de Sciences Po, 2000 (avec P. PERRINEAU).

Principaux articles :

- 13.- "La Philosophie politique de l'hellenisme musulman : l'œuvre de Nâser-ed din Tus!", Revue française de science politique, avril 1977.
- 14.- "Contrôle culturel et genèse de l'Etat", Revue française de science politique, avril 1981.
- 15.- "Le concept de culture et son utilisation en sciences sociales", in Merle (M.), Pour ou contre une interprétation culturaliste des relations internationales, A.F.S.P., 1981.
- 16.- Contestations en pays islamiques -1 ; Paris, C.H.E.A.M., Documentation française, 1984, en collab. avec R. Santucci
- 17.- Contestations en pays islamiques -2 ; Paris, C.H.E.A.M., Documentation française, 1987, en collaboration avec R. Santucci.
- 18.- "La légitimité des formes de contestation en culture islamique", In Kazancigil (A.), éd., L'Etat

STRATEGIES FRANCAISES

- au pluriel, Paris, Economica et UNESCO, 1986.
19. - "Les ressorts culturels du totalitarisme". In Hermet, (G.) et al., éd. Totalitarismes, Paris, Economica, 1986.
20. - "Culture et politique", Universalia, 1986.
21. - "Formes et transformations des communautés politiques", in Grawitz (M.), Leca (J.), éd., Traité de Science Politique, Paris, P.U.F., 1985, tome I.
22. - "Communauté, individualisme et culture" In Birnbaum (P.), Leca (J.), éd., Sur l'individualisme, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1986.
23. - "Inventions et réinventions de l'Etat", Mélanges offerts à Maurice Duverger, Paris, P.U.F., 1987.
24. - "Iran : une révolution déconcertante". Etudes, janvier 1988, trad. espagnole,
25. - "Avenir Incertain pour le Zimbabwe", Etudes, novembre 1988 (synthèse d'un rapport d'expertise sur le terrain commandé par le C.C.F.D.)
26. - "Le transfert de technologie politique dans le monde arabe", Bulletin du C.E.D.E.J , Le Caire, I-1988.
27. - "Etat et légitimité en monde musulman", Annuaire de l'Afrique du nord , Aix, 1988.
28. - "L'impact de la Révolution française sur le monde musulman", Revue Internationale de Sciences Sociales, fev. 1989.
29. - "Comparative analysis in political science: requiem or resurrection ?" , Political Studies, sept. 1989.
30. - "Terrorisme et Etat", Etudes Polémologiques, I-1989.
31. - Préface et "editing" d'Apter (D.). Pour l'Etat, contre l'Etat, Paris, Economica, 1988.
32. - "L'analyse des partis politiques dans le monde musulman", Etudes offertes à Georges Lavau, Paris, P.F.N.S.P., 1989.
33. - "Démocratie et religion", Revue Internationale des Sciences Sociales, août 1991.
34. - "Analyse comparative et sociologie historique", Revue Internationale des Sciences Sociales, août 1992.
35. - "L'Etat en développement", L'Année Sociologique, 1992.
36. - Dictionnaire de science politique et d'institutions politiques, Paris, A. Colin, 1994 (en collaboration).
37. - "Sociologie de l'Etat revisitée", Revue internationale des Sciences Sociales, juin 1994 (avec P. Birnbaum).
38. - "Pauvreté, désordre international et totalitarismes", In Brisset (C.), Pauvretés, Paris, Hachette, 1996.
- Arrêté à 1997 :
39. - "Le jeu triangulaire". In Birnbaum (P.), dir, Sociologie des totalitarismes, Paris, P U.F., 1997
Sur ces travaux, cf Leander (A.), "Bertrand Badie : Cultural diversity changing International Relations ", In Neumann (I.), Waever (O.), Rd., The Future of international Relations. Masters In the Making, Londres, RKP, 1997.



Club de réflexion

LE CLUB STRATEGIES FRANCAISES

► LE CLUB *stratégies françaises*

Le club de réflexion STRATEGIES FRANCAISES, fondé en 1997, cherche à rapprocher la République des citoyens, c'est-à-dire faciliter l'appropriation des sujets de société par les citoyens à l'occasion de rencontres et débats avec les acteurs et les penseurs de notre temps.

L'ambition d'un tel projet s'appuie notamment sur :

- Le choix de recevoir, de dialoguer, de confronter ses idées avec toutes les tendances de la vie politique française voire internationale, sans esprit partisan,
- La passion pour le destin de la France, dans le monde, dans l'Histoire, dans une perspective d'avenir,
- Le goût pour les rencontres inédites et l'échange de convictions.

Ces "stratégies françaises" sont celles des femmes et des hommes que nous rencontrons au fil des dîners-débats, des stratégies tournées vers le monde, vers la transformation de notre société et vers une meilleure vision de notre histoire et de notre avenir.

Le club stratégies françaises est dirigé et animé par Xavier Fos.



DES DEBATS ET DES RENCONTRES AUTOUR DE 4 THEMES



COMPRENDRE ET METTRE EN PERSPECTIVE LES STRATEGIES FRANCAISES

Depuis 1997, le club de réflexion *stratégies françaises* cherche à comprendre les voies et possibles de la politique française et de ses influences culturelles.

- ❖ **Réformes** : comprendre les enjeux, analyser les stratégies, décrypter les possibles.
- ❖ **Mondialisation** : face à son mouvement, analyser les évolutions et les conséquences, pour anticiper.
- ❖ **Questions de société** : analyser les débats qui animent la société et la transforment.
- ❖ **Histoire** : analyser à travers l'Histoire les stratégies individuelles ou collectives, pour comprendre.

Quelques rencontres du club de réflexion :

- ❖ **Réformes** : Jacques Attali, Jean-Paul Huchon, Camille Pascal, Yves Guéna, Michel Crozier, Eric Woerth, Michel Charasse, Corinne Lepage, Edmond Alphandéry, Edith Cresson, Pierre Truche, Roseline Bachelot...
- ❖ **Mondialisation** : Général Barrera, Hubert Védrine, Marie-France Garaud, François Heisbourg, Pierre Messmer, Jean-Bernard Raimond, Thierry de Beaucé, Jean-Pierre Chevènement...
- ❖ **Questions de société** : Jean-Marie Bockel, Julia Kristeva, Jean-Michel Fauvergue, Danielle Mitterrand, Jacques Vergès, Edgar Morin, Jean-Louis Bruguière, Claude Bessy, Jean-Michel di Falco, Gilles Clément, Jacques Séguéla, ...
- ❖ **Histoire** : Michel Winock, Daniel Cordier, Emmanuel de Waresquiel, Simone Bertière, Rémi Brague, Jacques-Alain de Sédouy, Jean-Noël Jeanneney...



LES THEMES DE LA RENCONTRE AVEC BERTRAND BADIE


**STRATEGIES
FRANCAISES**

Club de réflexion



STRATEGIES FRANCAISES

Bertrand Badie

« *La diplomatie des droits de l'homme* » Fayard 2002

Première partie : une difficile rencontre

• La négation internationale des droits de l'homme

Il faut se demander si **Grotius** n'a pas triomphé de **Hobbes**

L'Etat contre les droits de l'homme : l'ordre étatique simplifie à l'extrême la construction de l'altérité.

Hypothèse de Rawls

L'âge humaniste que fut la Renaissance occidentale est probablement une étape essentielle de l'invention de notre scène internationale, peut-être autant, sinon plus, que les sacro-saints traités de **Westphalie** : la figure d'Erasme.

Le monde musulman a connu son moment humaniste, ainsi que le monde chinois.

Machiavel propose la fusion de l'intérêt et de l'altérité.

• Les quêtes trompeuses d'universel

Trois manières de concevoir l'universel pour les Etats :

○ Le langage universel du dominant

Un messianisme que l'on trouve dans la Déclaration universelle de 1948
Les Etats-Unis et le traitement des religions

○ De la jungle à la Société des Nations

La vision de Hobbes, partagée par Bismarck mène à la première guerre mondiale ;
d'où l'idée de la Société des Nations (Wilson et la référence aux valeurs).
Problème du droit des minorités ou de la décolonisation.

○ Heurs et malheurs de la paix positive

L'idée de multilatéralisme : les démocraties ne font pas la guerre entre elles.
Illustration dans la dernière décennie du XX^e siècle : effondrement de
nombreuses dictatures.
Démocratie et paix ne font pas toujours bon ménage : l'exemple yougoslave.

La diplomatie bricolée

1975 : *Helsinki et les droits de l'homme*

STRATEGIES FRANCAISES

2

Deuxième partie : au tournant de la mondialisation : la réinvention de l'humanité

La quête intéressée d'un nouvel humanisme

Entre la chute du mur de Berlin et l'invention du village planétaire, une évolution :

- Le coût de la dictature est à la hausse

Un nouveau regard utilitaire est porté sur la démocratie, et une nouvelle vision de la sécurité. La sécurité humaine ne débouche pas non plus directement sur les droits de l'homme ou la démocratie, mais peut se contenter d'un retour en force de la technocratie du développement. La présidence Clinton s'approprie ces intuitions.

Se distinguant d'une vision classiquement républicaine qui redoute une déliquescence des communautés politiques nationales et souveraines, la thèse du cosmopolitisme insiste sur l'invention de formes nouvelles de participation (Porto Alegre, Seattle, Gênes).

Partenariat entre l'OTAN et les pays de l'Est.

Les faveurs de la gouvernance démocratique (Joseph Stiglitz à la Banque mondiale, conférence de l'OIT à Bangkok en 1997).

- Les effets pervers des nouvelles croisades

Suite aux attentats du 11 septembre, G W Bush et la nouvelle « croisade ».

Les risques d'une démocratie « imposée » : exemples de Haïti, de la Yougoslavie.

Les sanctions qui font souffrir : L'Irak

L'élection n'est pas toujours une solution : Kosovo, Angola...

- Entre puissance et intégration

La construction régionale favorise la promotion des acteurs non étatiques (Europe et régions) ; l'effet de honte est plus fort dans un jeu coopératif que dans un jeu souverainiste ; affichage des valeurs partagées (Union européenne et Autriche de Jorg Haider) ; l'Europe et la Charte des droits fondamentaux du traité de Nice (décembre 2000).

Judiciarisation du monde : CPI et crimes contre l'humanité partout dans le monde.

Troisième partie : L'international change de scène : la revanche du social

- La tentation humanitaire

Tous les éléments d'une nouvelle idéologie ; privatisation des références à l'humanité. L'irrésistible ascension de l'humanitaire ; Rony Brauman et la guerre du Biafra. Human Rights Watch.

Les nouveaux désastres humanitaires : autonomie des ONG.

Un nouvel ordre humanitaire : le discours humanitaire sort de la neutralité.

- Vers un espace public international

Les nouveaux bourgeois de l'humanitaire : **ONG, médias et intellectuels**.

Des acteurs en quête de scène : les ONG et les « GONGO », l'appui de l'ONU et la position d'Hubert Védrine. La FIDH et la judiciarisation.

STRATEGIES FRANCAISES

3

Les médias : rôle de CNN, Srebrenica, le Rwanda. Mobilisation contre l'AMI en 1997.

- Conclusion : L'humanisme international entre illusions et réalités

STRATEGIES FRANCAISES

4

Bertrand BADIE

« Un monde sans souveraineté » Les Etats entre ruse et responsabilité Fayard 1999.

Première partie : Histoire d'une fiction

- Une invention complexe

Jean Bodin puis Hobbes.

Bodin invente la souveraineté 4 ans après la Saint Barthélémy et se réclame d'un tiers parti entre les Guise soutenus par l'Espagne, et les huguenots appuyés par l'Angleterre.

- Des usages ambigus
- Un concept incertain

Deuxième partie : la souveraineté mise au défi

- Les souverainetés déchues
 - Les souverainetés abolies
 - Les souverainetés trompées
- Les communautés de responsabilité
 - La mondialisation du local
 - La fièvre régionale
- Les avatars d'une scène mondiale

Troisième partie : Entre responsabilité et puissance

- Les délices de la responsabilité
- Les droits de l'homme entre ruse et raison
- Un monde déréglementé ?

STRATEGIES FRANCAISES

Nomination à la Cour pénale internationale

La France sauve la face

Le juge Claude Jorda a été élu ce week-end, malgré les blocages anglo-saxons

lundi 10 février 2003

Le suspense aura duré jusqu'au bout. Jusqu'à la douzième heure vendredi, la France ne savait pas si son candidat serait élu comme l'un des 18 juges de la Cour pénale internationale (CPI). Finalement, Claude Jorda, actuel président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yugoslavie, a été désigné pour prendre la dernière place. Sauvant ainsi la face du gouvernement français, qui, avec l'Allemagne, verse la plus importante contribution financière à la Cour, entrée en fonction le 1er juillet, malgré l'opposition des Etats-Unis.

Serment. Durant quatre jours, la semaine dernière, alors que la guerre avec l'Irak se débattait dans les étages supérieurs, c'est dans les sous-sols de l'ONU que 85 des 87 pays ayant ratifié le traité de Rome ont pris part aux élections destinées à nommer les 18 magistrats de la Cour pénale internationale, mise en place pour juger les crimes les plus graves: crimes de guerre, crimes contre l'humanité, génocide. Au final, onze hommes et sept femmes ont été élus. Ils prêteront serment le 11 mars à la Haye, lors de la cérémonie d'inauguration officielle de la Cour. «*C'est une victoire majeure*», a assuré le prince de Jordanie, Zeid Al-Hussein, qui présidait la séance. «*Les magistrats représentent diverses régions du monde et respectent la parité homme-femme.*» Le processus électoral a toutefois permis d'évaluer les points de friction qui subsistent dans l'évaluation de la Cour et de ses compétences. Selon plusieurs observateurs, la désignation des juges a ainsi été marquée par une opposition entre les pays anglo-saxons et les pays francophones, chacun défendant une conception du droit international très différente. En septembre, lors de l'établissement des statuts de la CPI, la France s'était battue pour imposer la participation et la représentation des victimes aux futurs procès, un concept qui n'existe pas dans le droit pénal anglo-saxon. Et, durant toute cette semaine à l'ONU, les Anglo-Saxons ont semblé déterminés à bloquer les candidatures francophones, avec le clair objectif de faire valoir leur conception du droit.

Pression américaine. Mais le plus dur est peut-être à venir, avec l'élection du procureur de la CPI, prévue en avril. Un premier appel à candidatures n'avait pas permis d'aboutir il y a quelques semaines, alors que, selon de nombreuses sources, les Etats-Unis font pression sur plusieurs pays pour retarder l'échéance. L'année dernière, l'administration Bush avait entrepris une vaste campagne contre la CPI, accusée de porter atteinte à la souveraineté nationale américaine. Washington avait finalement obtenu une résolution de l'ONU accordant l'immunité, pour un an, devant le tribunal, à tous les ressortissants américains prenant part aux opérations de maintien de la paix. Depuis, la Maison Blanche poursuit ses pressions et essaie de développer des accords bilatéraux pour empêcher les poursuites des soldats américains au-delà de ce délai d'un an. Il n'empêche, les plus optimistes estiment que la CPI sera opérationnelle d'ici à la fin de l'année. «*Avoir un panel de juges compétent et représentatif est déjà une garantie de bon fonctionnement*, assure une ONG. *Si on arrive à choisir un procureur, Washington ne pourra rien faire pour empêcher les premiers procès.*»

STRATEGIES FRANCAISES

Chroniques et points de vue

L'Expansion

A la recherche du nouvel ordre mondial

Au Kosovo comme ailleurs, l'Etat disparaît au profit de la culture, de l'ethnie ou de la religion.

Préparez-vous à la fin des frontières.

La guerre du Kosovo est sans doute la meilleure illustration de la thèse développée par Bertrand Badie dans son dernier livre. Ce professeur de sciences politiques montre que la notion de souveraineté des Etats est en train de s'effacer, au profit d'un nouvel ordre international. La souveraineté n'était qu'une fiction, qui a été battue en brèche par l'internationalisation de l'économie et des entreprises, ainsi que par la construction européenne, explique l'auteur. L'ingérence dans les affaires d'autres pays, au nom d'une responsabilité commune devant certaines valeurs démocratiques, est maintenant parfaitement admise par les opinions nationales, comme le prouve le soutien massif des populations occidentales dans ce conflit des Balkans. Cette analyse historique est intéressante, bien que pénalisée par un style un peu compliqué. Mais le grand intérêt de ce livre est de mettre en lumière le caractère ambigu et complexe de ce nouveau monde sans souveraineté. En effet, si chacun s'accorde sur le principe d'ingérence et de responsabilité internationale, les modalités et les limites sont loin d'être claires. D'abord, parce que les interventions restent malgré tout liées aux intérêts particuliers et cyniques des Etats. Ensuite, parce que l'on assiste à l'émergence de nouvelles solidarités qui dépassent le cadre des frontières traditionnelles. Ces liens qui peuvent être culturels, religieux, ethniques, compliquent le jeu des relations internationales. Le panslavisme qui conduit une partie des Russes à se sentir solidaires des Serbes en est un exemple.

De son côté, Justin Vaïsse, dans un article de Critique internationale, montre que l'Amérique elle-même a une position ambiguë au sein de ce nouvel ordre international. Les Etats-Unis veulent plus que jamais être les gendarmes du monde, mais ils ont renoncé à un internationalisme "wilsonien" (du nom du président Woodrow Wilson au pouvoir à la fin de la Première Guerre mondiale). Ce vieux rêve d'instaurer un ordre mondial démocratique en s'appuyant sur l'action des institutions internationales avait pourtant la faveur de l'équipe Clinton. Mais ces idées se sont rapidement évanouies, et l'Amérique pratique un internationalisme pragmatique, marqué surtout par des actions unilatérales peu soucieuses des institutions multilatérales. Les Etats-Unis n'ont-ils pas tourné le dos à l'ONU et rejeté la création de la Cour pénale internationale ? L'évolution du conflit au Kosovo dira quelle vision s'impose, celle des Américains partisans des coalitions ad hoc, ou celle des Européens qui cherchent à remettre l'ONU en selle. --Laurence Ville—

Présentation de l'éditeur

Il devient banal de parler des droits de l'Homme dans la vie internationale : certains Etats se prévalent d'une diplomatie des droits de l'Homme dont la constance et l'efficacité sont sujettes à caution : les ONG humanitaires croissent et se multiplient sans convaincre toujours ; la promotion des grandes causes justifie couramment interventions, ingérences ou actions violentes. On se demande parfois si le remède n'est pas pire que le mal...

Cinq grandes questions au moins se posent :

- Les droits de l'Homme sont-ils toujours premiers : ne cachent-ils pas d'autres fonctions politiques ?
- Les Etats sont-ils bien armés pour défendre les droits de l'Homme face aux résistances du réalisme, face aux impératifs économiques, face aux défauts de puissance, face aux coûts de l'intervention, face à un droit résolument souverain, face aux interdépendances entre gouvernants ?

STRATEGIES FRANCAISES

B

- L'espace public international, fait d'opinions publiques, de réseaux associatifs, de mouvements transnationaux et surtout d'une capacité et de prise de parole, n'est-il pas mieux adapté ? Parvient-il à mettre les Etats sous surveillance ou se prête-t-il à des connivences ?
- La judiciarisation progressive de la scène internationale, de La Haye à Arusha, de Pinochet à Habré, ne révèle-t-elle pas, encore au-delà, un déplacement du sujet : du peuple souverain au nom duquel on rendait la justice à une humanité méta-souveraine au nom de qui on ne sait pas encore rendre la justice ?
- La démocratie ne va-t-elle pas prendre sa revanche là où on ne l'attendait pas : dans le calcul réaliste de ceux qui découvrent aujourd'hui que les dictatures étaient hier utiles et qu'elles sont coûteuses et encombrantes aujourd'hui alors que triomphent les besoins d'intégration ? Parfois capable et parfois dépassé, parfois demandeur et parfois méfiant, l'Etat est au centre des vagues causées par cette demande internationale de droits de l'Homme. Celle-ci tient précisément sa complexité de la pluralité des logiques qui la fondent, des conséquences imprévues qui la surprennent, de la résistance institutionnelle qui la bloquent. En cela, elle est très symptomatique des données nouvelles de la vie internationale, de ses impasses et de ses promesses.

L'auteur vu par l'éditeur

Professeur de sciences politiques à l'Institut d'études politiques de Paris, spécialiste des relations internationales, Bertrand Badie est l'auteur de plusieurs ouvrages pour la plupart publiés chez Fayard. Tous sont des livres de fonds régulièrement réimprimés (et également traduits) : *L'Etat importé* (1993), *Un monde sans souveraineté* (1999).

Fondement des relations internationales et principal cadre d'existence et d'exercice de la souveraineté et de la démocratie des communautés humaines contemporaines, l'Etat-nation est, en cette fin de XX^e siècle, remis en question par les phénomènes de régionalisation comme de mondialisation. Réflexions de Bertrand Badie, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, pour penser un monde post-souverainiste. Entretien.

Label France : Comment le modèle politique et administratif de l'Etat-nation s'est-il diffusé dans le monde ?

Bertrand Badie : L'Etat-nation, tel qu'il se retrouve aujourd'hui dans le droit international, est un système politique singulier inventé par l'Europe occidentale, et qui a mis six siècles pour s'affirmer, entre le XIII^e et le XIX^e siècle, à l'échelle de l'Europe entière. Car lorsque l'Etat est né en France, en Espagne, en Angleterre, il coexistait encore avec d'autres formes de systèmes politiques, à savoir les cités, l'Empire¹ et la papauté, par rapport auxquels il a eu à s'émanciper. Après quoi, il a pénétré les espaces de culture occidentale que sont les Amériques, avec l'indépendance des Etats-Unis et celle des sociétés d'Amérique latine où l'Etat-nation a triomphé comme mode d'organisation politique au fur et à mesure des accessions à l'indépendance.

*« On voit se constituer
de nouvelles formes
de solidarités transnationales »*

STRATEGIES FRANCAISES

D

La troisième vague a été la diffusion partielle, mais forte, du modèle stato-national, vers des empires situés à la périphérie proche ou lointaine de l'Europe et victimes de la puissance montante du modèle européen. Ces empires ont eu précisément pour politique d'introduire de manière sélective la recette du vainqueur pour se rétablir ou pour tenter de se rétablir. C'est ainsi que s'est opérée très lentement au tournant du XIX^e siècle la lente étatisation de l'Empire ottoman, qui a abouti à la Turquie kémaliste des années 20. C'est vrai également de la Perse, de l'Afghanistan, et de systèmes plus lointains tels que le Royaume birman, le royaume de Siam et surtout le Japon du Meiji, au XIX^e siècle qui, pourtant, lui, ne fut jamais vaincu avant 1945.

Enfin, il y a une dernière vague - quantitativement la plus importante -, qui est la vague de la décolonisation en Asie et en Afrique, tout au long des années 50 et surtout 60. Elle a consacré la naissance d'Etats-nations reflets du modèle stato-national occidental et principalement du modèle stato-national français.

Quels sont les effets du phénomène actuel de mondialisation sur les fondements et les fonctions de l'Etat-nation ? Est-il voué à disparaître devant la concurrence de ces nouveaux acteurs infra- ou supra-nationaux ?

La mondialisation n'est pas comme on le dit trop souvent aujourd'hui un phénomène principalement économique. A la base de la mondialisation, il y a une révolution technique extrêmement importante, qui est l'abolition de la distance par les progrès de la communication. Cela a eu un effet extrêmement important sur le plan politique puisque la distance a cessé de devenir cette ressource de gouvernement qu'elle a été pendant des siècles. L'autorité de l'Etat-nation reposait en partie sur la distance, car elle donnait un sens au territoire national - la juste mesure de la communication possible à l'intérieur d'une communauté humaine - et une fonction médiatrice à l'Etat, dès que les individus cherchaient à communiquer entre eux. Or, étant donné l'extraordinaire prolifération de relations transnationales qui s'opèrent entre les individus par-delà les frontières et en contournant le contrôle de l'Etat, cela n'a plus de sens aujourd'hui. D'où le redéploiement des fonctions de l'Etat-nation dans la mesure où ce dernier a pour nouvelle perspective politique de gouverner dans un système où la communication lui échappe et où il doit assurer la régulation de cette explosion de relations transnationales.

***« Le grand défi sera
d'organiser différents
niveaux de citoyenneté »***

La mondialisation a bien sûr été mise à profit par tous les acteurs potentiels, à commencer par les acteurs économiques, d'où effectivement cette poussée de néolibéralisme conséquence de la capacité des individus à investir et à commercer directement en dehors de l'Etat et hors de son contrôle.

STRATEGIES FRANCAISES

D

Mais, on voit aussi se constituer, à côté du marché, d'autres formes de solidarités transnationales. Par l'immédiateté de l'image, de l'information et de la communication, tous les individus se trouvent directement impliqués dans les affaires intérieures des Etats voisins ou lointains.

La mondialisation permet l'émergence d'un très grand nombre d'acteurs, qui vont avoir leur propre action internationale, leur propre volonté politique - c'est le cas des ONG - ou qui vont faire pression sur l'Etat pour qu'il intervienne sur la scène mondiale - c'est le cas de l'opinion publique internationale. On assiste donc à la constitution d'un vaste espace public qui prend en charge les questions internationales, à côté du système interétatique et hors du contrôle des Etats.

L'Etat constitue-t-il un cadre indépassable à l'exercice de la souveraineté ?

Il n'est pas facile de répondre à la question du devenir de l'Etat, car avec le progrès technologique, l'Etat renforce aussi ses moyens d'action, de coercition et de communication. Plutôt que de parler de fin de l'Etat, je parlerai donc d'une transformation profonde de l'Etat, qui perdure à côté d'autres acteurs internationaux non étatiques, tout en perdant l'une de ses marques essentielles, à savoir le principe de souveraineté.

L'Etat constitue-t-il un cadre indépassable à l'exercice de la souveraineté ?

L'articulation entre ces deux types d'acteurs devient l'enjeu majeur de nos relations internationales contemporaines. L'Etat a plusieurs atouts dans son jeu. Il bénéficie des vertus du partenariat privilégié : il est beaucoup plus facile de négocier avec un Etat que de négocier avec un flux transnational. On peut à la rigueur négocier avec une firme multinationale, car c'est le type d'acteur transnational le plus proche de la rationalité étatique, mais pas avec un flux migratoire, ou avec des investisseurs individuels, ni a fortiori, avec des organisations mafieuses.

C'est l'un des drames des nouveaux conflits internationaux : les milices ou les seigneurs de guerre ne se prêtent ni à la négociation ni aux logiques de pacification, tandis que l'Etat-nation est, lui, reconnu par le droit et les organisations internationales, tous deux inter-étatiques. Or ces acteurs, bien que non institutionalisés, sont souvent des partenaires décisifs du jeu international.

Mais, sur un autre plan, des réseaux transnationaux de communication se constituent et font circuler l'information, souvent au grand dam des Etats, dont les responsables aimeraient bien que l'on taise telle ou telle violation des droits de l'Homme qui est cependant divulguée par les ONG et vient ainsi rendre honteuse la diplomatie économique de certains Etats.

Un jeu de frottement entre ces différents types d'acteurs s'opère donc à travers la dynamique de cet espace public international. Mais ce dernier n'est pas que le procureur général d'un ordre international souvent éthiquement contestable. C'est aussi l'entrepreneur de causes humanitaires, l'un des grands initiateurs de cette évolution sensible des diplomatisations statonationales : grâce à quoi la diplomatie des droits de l'Homme commence à

STRATEGIES FRANCAISES

E

prendre un sens et les diplomatiies d'Etat acceptent maintenant de se saisir des guerres civiles, des conflits intérieurs, des processus d'épuration ethnique sous la pression de cette opinion publique internationale. L'ensemble de ces interactions restant encore malgré tout imprévisibles.

Ce cadre politique d'exercice de la démocratie qu'est l'Etat-nation en Europe vous paraît-il périmé ou perfectible ?

L'avènement de la citoyenneté a conféré à la communauté politique nationale le statut de communauté délibérative. Et, dans le contexte du XIX^e siècle et de la majeure partie du XX^e siècle, ceci était nécessaire pour construire et parachever la démocratie. Force est d'admettre aujourd'hui que les communautés politiques nationales sont de moins en moins délibératives parce que les grandes décisions ne s'opèrent plus à l'échelle des communautés politiques nationales ; certaines d'entre elles se prennent déjà à l'échelle de l'Union européenne, ou même à l'échelle mondiale. Or, s'il est évident que l'intégration régionale ainsi que des formes d'intégration mondiale apparaissent, celles-ci peinent à produire de nouvelles communautés politiques délibératives. Il faut donc construire une nouvelle citoyenneté à l'échelle de vastes ensembles régionaux. D'où le caractère fondamental de la citoyenneté européenne.

De plus, cette citoyenneté déconnectée du territoire national s'accompagne du regain d'une citoyenneté de proximité. Il existe donc plusieurs strates de citoyenneté : locale, nationale bien entendu, régionale mais également transnationale. Le grand défi va donc être d'organiser ces différents niveaux de citoyenneté. Car dans notre esprit français et jacobin², la citoyenneté ne peut correspondre qu'à une allégeance hiérarchiquement supérieure à toutes les autres : le citoyen est d'abord citoyen d'un Etat. Or dorénavant cette citoyenneté multiple va devoir être crédible et démocratique. Sinon le niveau d'intégration régional et mondial sera abandonné à la technocratie et le niveau national restera celui du citoyen, mais sa faculté de délibération deviendra totalement illusoire.

Ce cadre politique d'exercice de la démocratie qu'est l'Etat-nation en Europe vous paraît-il périmé ou perfectible ?

En France, nous sommes très sensibles au problème de l'Etat et de son devenir, car, si la France n'a pas inventé l'Etat, elle est à l'origine d'un modèle d'Etat-nation, qui a eu un effet de diffusion très important à travers le rayonnement des Lumières et de la Révolution française. Maintenant que ce modèle de l'Etat-nation se trouve défié, nous sommes en première ligne. Mes collègues étrangers ont souvent tendance à considérer que mes analyses traduisent davantage une obsession française qu'un enjeu majeur et déterminant de l'évolution planétaire. Il est vrai que nous avons peut-être plus de mal à penser un monde post-souverainiste, dans lequel l'Etat devrait abandonner à la société civile et aux réseaux transnationaux des responsabilités nouvelles. Mais fondamentalement, la question de l'articulation entre l'espace public international et le domaine des Etats concerne tout le monde. Les crispations souverainistes ne sont pas le fait

STRATEGIES FRANCAISES

F

exclusif de la France. Après tout, les Etats-Unis, qui se veulent pourtant très émancipés par rapport à cette culture de l'Etat, sont le principal contestataire, avec la Chine, de la création de cette Cour criminelle internationale qui est peut-être l'une des premières productions institutionnelles post-souverainistes³. De même, les pays du tiers-monde, qui n'appartiennent que très superficiellement à cette culture statonationale, sont eux aussi attachés à certains des attributs que la mondialisation vient aujourd'hui directement mettre en cause. Il s'agit là de courants fondamentalement conservateurs. Mais au-delà de cette réponse réactionnaire, il y a des réponses novatrices. Le rôle de la France dans l'Europe et dans le monde, est peut-être de montrer la voie de ces innovations, sur un point qui m'est cher et sur lequel je crois que nous avons, au nom des Lumières et de la Révolution française, des choses très importantes à dire, à savoir la substitution progressive de l'idée d'Etat responsable à celle d'Etat souverain.

Propos recueillis par
Pauline Sain et
Stéphane Louhaur

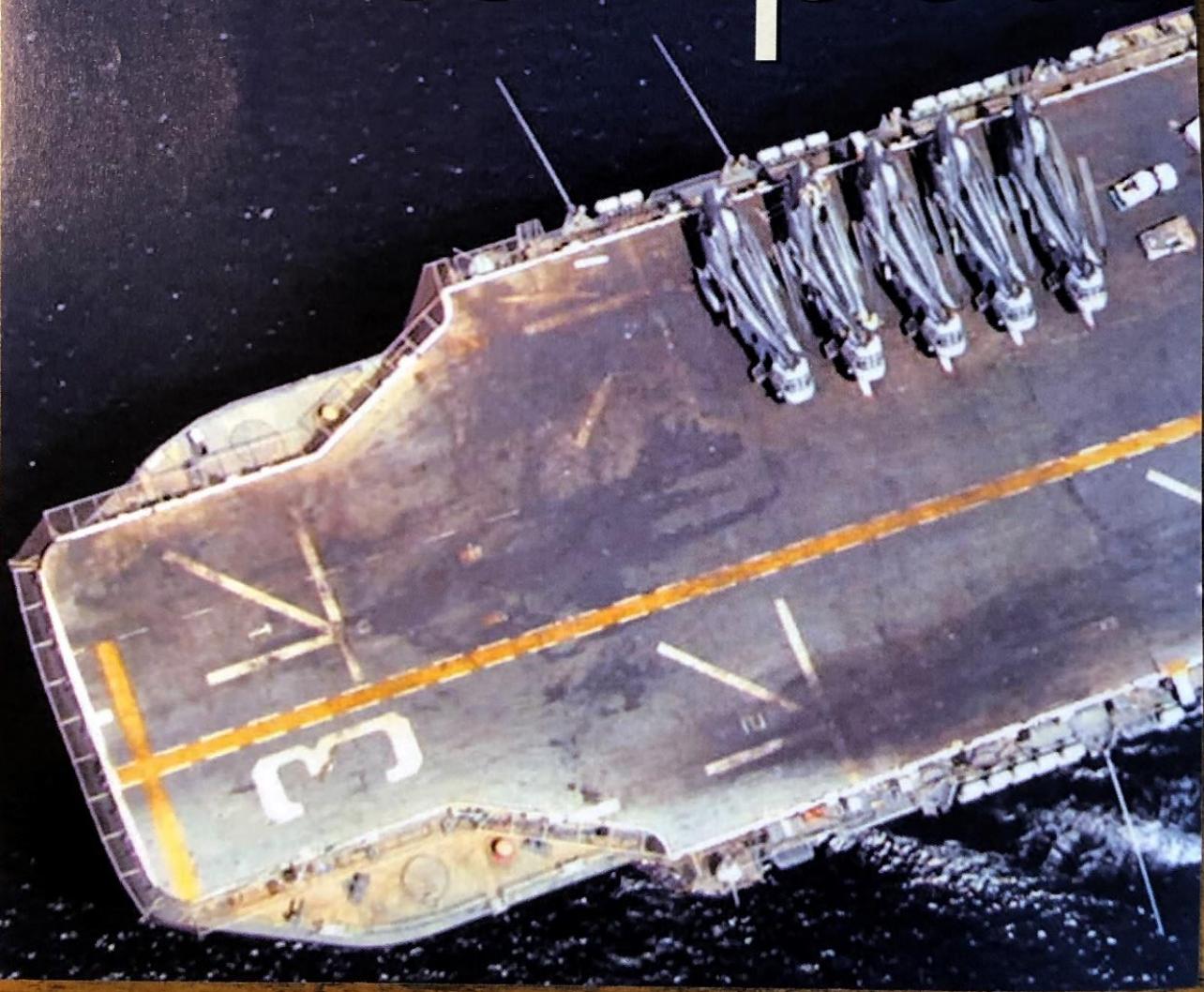
1. Le Saint Empire romain germanique a existé de 862 à 1806 et ses frontières correspondaient à l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, le nord de l'Italie, la Bohème et une partie de l'est de la France d'aujourd'hui.
2. Sous la Révolution française, républicains partisans d'une démocratie aux pouvoirs centralisés.
3. Voir l'article de Mireille Delmas-Marty sur la justice internationale dans ce numéro.

Actualité

Irak

> GUERRE ET SÉCURITÉ

Avant la tempête



STRATEGIES FRANCAISES

► Le porte-aéronefs USS « Belleau Wood » appartenant au groupe de combat du porte-avions « Abraham Lincoln ». Sur le pont, ses mille marins se sont rassemblés pour former les mots : « Let's roll » (« allons-y »), en souvenir des attentats du 11 septembre 2001. « Let's roll » est l'expression que Todd Beamer, l'un des passagers du vol United 93 qui s'est écrasé en Pennsylvanie, avait employée pour donner le signal de la riposte contre les terroristes.



► *Tandis que Paris et Washington continuent de débattre au Conseil de sécurité, présidé par l'Allemagne, les Américains déploient leur impressionnante puissance dans le Golfe. Les marchés redoutent l'incertitude. Les investisseurs se reportent sur les valeurs sûres, telles que l'or. Comme chaque fois avant une guerre.*

Monde

Irak : guerre et sécurité

> LE PROJECTEUR DE FRANÇOIS D'ORCIVAL

Le grand jeu à trois voix

**La complicité
des Anglais
et des
Américains
en Irak
date de la
découverte
du pétrole...
Les Français
veulent
mieux
qu'un
strapontin
dans l'Irak
de l'après-
Saddam.**

■ A la date du 17 octobre 1990, George Bush (père) note dans son journal, alors qu'il est en train de constituer sa coalition pour détruire l'armée de Saddam Hussein qui a envahi le Koweit : « *Les British sont solides et les Français, français...* » Treize ans plus tard, rien n'est changé. Les « British » sont les plus engagés dans la campagne de George Bush (fils) contre Saddam et les Français, les plus réservés. « *Mais malheureusement (pour les Etats-Unis), écrit Thomas Friedman dans l'*International Herald Tribune* du 27 janvier, cette fois, les Allemands sont français, les Coréens sont français, et pas mal de British sont en train de le devenir...* » L'Histoire, disait Saint Simon, est le « *bréviaire des rois* ». Sans elle, le commentaire est aveugle. Ce qui se trame entre Washington, Londres et Paris n'est qu'un épisode de plus dans le grand jeu des puissances en Irak. La vallée des civilisations, le pays des Mille et Une Nuits est aussi le lieu de naissance de l'empire des pétroles. C'est là qu'il a jailli au mois d'octobre 1927, onze ans avant d'être découvert en Arabie, au mois de mars 1938. Et ce pétrole irakien, c'est l'IPC (Irak Petroleum Company), comme l'a raconté *le Spectacle du Monde* en décembre dernier. L'IPC, c'est l'Amérique et l'Angleterre pour les trois quarts et la France pour le dernier quart. Tout a commencé là.

Au printemps 1958, l'historien Jacques Benoist-Méchin (1901-1983) entreprend un voyage en Orient qui le conduit du Caire à Bagdad et dont il va tirer un livre essentiel, *Un printemps arabe*. Trois ans auparavant, au mois de février 1955, l'Irak a signé avec la Turquie, l'Iran, le Pakistan et la Grande-Bretagne, à la demande de l'Amérique, le « pacte de Bagdad » pour se protéger de la menace soviétique. Le président du parlement irakien explique à Benoist-Méchin : « *A Bagdad, nous sommes pour l'Ouest, au Caire, on est pour l'Est...* » La phrase résume tout : les Anglais sont là chez eux.

L'Irakien s'appelle Nouri Saïd ; il veut, contre Nasser l'Egyptien, prendre le leadership de l'Orient, en étroite alliance avec les Anglais et les Américains. Il hait autant la Russie soviétique que la France, il finance sans compter le FLN algérien en guerre contre l'armée française. Et puis, le 14 juillet 1958, toute la famille royale irakienne est massacrée, Nouri Saïd pendu, et l'armée prend le pouvoir. Le pacte de Bagdad n'est plus, les Russes remplacent les Anglais, on va créer l'Opep. Un monde a pris fin.

Le général de Gaulle cherche à profiter de la nouvelle situation pour revenir en force (avec la Française des Pétroles, la future Total), comme il le fait en Extrême-Orient en prononçant le discours de Phnom-Penh. Saddam Hussein, qui arrive au pouvoir en 1968, n'est que l'héritier des assassins du roi et de son président du conseil. La guerre du Kippour confirme aux yeux du monde la dépendance du marché du pétrole du conflit israélo-arabe. Les prix quadruplent d'un coup. Or tous les présidents des Etats-Unis depuis Franklin Roosevelt se sont engagés à assurer, comme le dira Bush, « *la sécurité et la stabilité du Golfe* ». Celle-ci dépend désormais directement de la situation de deux alliés de l'Amérique : l'Etat d'Israël et l'Arabie saoudite. Lorsque l'Iran du chah fait mine de vouloir dominer le Golfe, les Américains laissent les ayatollahs (dont le chef, Khomeyni, a été accueilli en France et protégé par notre gouvernement) prendre le pouvoir à Téhéran. L'islamisme iranien devenant à son tour une menace (on se rappelle l'affaire des otages américains de Téhéran en 1979-1980), l'Irak de Saddam Hussein est armé, et non plus seulement par les Français, mais aussi par les Américains pour faire la guerre à l'Iran. Ronald Reagan envoie Donald Rumsfeld rencontrer Saddam en 1983. La guerre va durer huit ans et laisser les deux belligérants épuisés. C'est ainsi que Saddam va croire, à tort, qu'il a

STRATEGIES FRANÇAISES



> Colin Powell, à Davos, le 26 janvier.
Ci-dessous : Jacques Chirac et Gerhard Schröder
à Berlin, le 23. La crise dans les relations
transatlantiques est aussi une crise européenne.
Le 5 février, le secrétaire d'Etat américain devait
présenter « les preuves » qui condamnent l'Irak.

l'aval de la Maison-Blanche pour reconstituer ses forces en s'emparant du Koweït. Hasard des circonstances, Margaret Thatcher passe ce premier week-end du mois d'août 1990, au lendemain de l'invasion irakienne, chez George Bush. Pour elle, pas d'hésitation, c'est le moment ou jamais pour l'Angleterre de prendre sa revanche. A peine de retour à Londres, elle ordonne, dès le 9 août, le lendemain de la première déclaration télévisée de Bush qui n'envisage encore qu'un blocus de l'Irak, le déploiement de ses forces vers le Golfe. « *Tirez sur ses bateaux !* », insiste-t-elle. Un mois plus tard, le président américain observe : « *Thatcher est impatiente de planifier une opération militaire dans les plus brefs délais...* » L'opération aura bien lieu, six mois après, avec la participation active des Français, mais sans parvenir à chasser Saddam. Or, celui-ci a commis la faute de déclarer la « guerre sainte » contre Israël et les Etats-Unis. Cela ne s'oubliera pas. Parce que la « guerre sainte » signifie que tous les moyens sont bons. L'Irak danse après le « 11 septembre » ; il devient ainsi une

menace directe contre les « intérêts nationaux » américains, la stabilité de l'Orient, la sécurité du pétrole. Comme Margaret Thatcher en 1990, Tony Blair, bien que son adversaire politique, va adopter la même ligne diplomatique : lui aussi soutient, sans état d'âme, l'action américaine, dans l'espoir de revenir en Irak. Alors que Jacques Chirac, comme de Gaulle dans les années soixante, fait monter la tension aux extrêmes avec les Américains et les Anglais, cherchant à obtenir mieux qu'un strapontin dans l'Irak de l'après-Saddam. Après un premier succès diplomatique remarqué à New York où elle fait voter une résolution 1441 qui contraint Bush à revenir devant le Conseil de sécurité avant d'intervenir en Irak, la France surenchérit encore. Quand Tony Blair annonce qu'il envoie le quart de ses effectifs sous les armes dans le Golfe, Dominique de Villepin menace d'utiliser son droit de veto contre l'emploi de la force aux Nations unies.

Le 22 janvier, Chirac et Schröder célèbrent l'alliance franco-allemande en affirmant leur unité de vue « contre la guerre ». Ils obtiennent que l'Otan diffère son appui logistique à une intervention américaine. La Maison-Blanche est exaspérée. Donald Rumsfeld, secrétaire à la Défense, accuse la France et l'Allemagne de n'être que les représentantes de la « vieille Europe ». Et puisque Villepin a proclamé que l'Europe devait s'exprimer d'une seule voix, Tony Blair lui réplique par un pied de nez en rendant publique, le 30 janvier, une

déclaration de soutien à l'Amérique signée par huit gouvernements européens : l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Danemark et les trois d'Europe centrale... Il n'y a jamais eu une seule voix en Irak, au confluent de deux fleuves, à la charnière du monde. ●



Actualité

Irak : guerre et sécurité



> Ci-contre : troupes américaines au Koweit. Les Etats-Unis disposent de trente mille hommes dans cet émirat, où ils ont installé le quartier général de leurs forces terrestres dans le Golfe. Avec deux bases aériennes où stationnent leurs avions de chasse et hélicoptères d'assaut, et près de deux cents chars déployés le long de la frontière irakienne, les Américains sont prêts à mener une invasion en règle.

*Aucune
décision
pour la guerre
n'a encore
été prise,
assure
Washington.
Peu importe,
le Pentagone
déploie
méthodiquement
ses forces
pour prendre
l'Irak
dans un état.*

> STRATÉGIE

L'Amérique s'en va en guerre

> par Gérald Olivier

■ « Les amateurs discutent de la tactique, les professionnels s'occupent de logistique. » C'est, dit-on, l'axiome du Centcom, le commandement américain. Il s'est vérifié tout au long du mois de janvier.

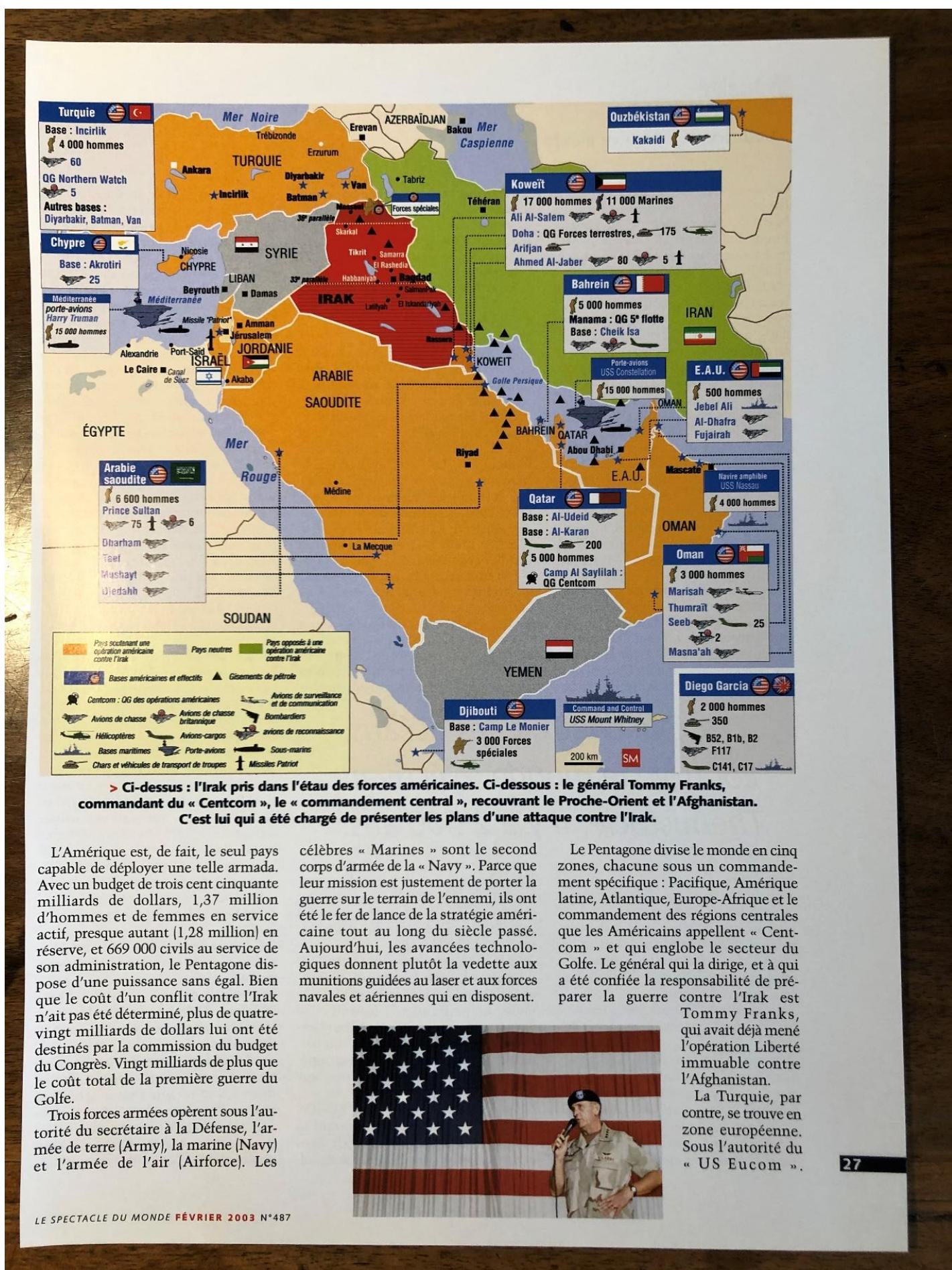
Tandis qu'à l'Onu les diplomates palabraient et qu'en Europe les « suspects habituels » défilaient dans les rues contre la guerre, au Pentagone, les militaires préparaient leur offensive. En quelques semaines, les Américains ont triplé leurs effectifs dans le Golfe, de soixante à cent quatre-vingt mille hommes. Ils pourraient en totaliser deux cent cinquante mille d'ici la fin février. Soit la moitié des troupes déployées pour l'opération Tempête du désert en 1991.

Les Etats-Unis ont mobilisé quatre divisions armées, deux corps expéditionnaires de Marines, huit de leur douze porte-avions, ainsi que leurs

escadres qui comprennent des navires de surface et des sous-marins armés de missiles Tomahawk, une flotte aérienne de plus de huit cents appareils, dont les bombardiers B2 furtifs, et des centaines de chars et véhicules d'assaut, Abrams ou Bradley.

Les Britanniques, seuls alliés à s'être pour l'instant engagés aux côtés des Américains, ont déployé deux navires, trois douzaines d'avions et quelques milliers d'hommes. Leur nombre pourrait monter jusqu'à trente mille. Les Australiens ont annoncé de leur côté qu'ils contribueraient à hauteur de deux mille hommes et de quelques avions de chasse et de surveillance. Mais, comme le soulignait le général américain en retraite Joseph Hoar, au *New York Times* : « En fin de compte, cette guerre sera une guerre américaine, menée par des soldats et du matériel américains. »

STRATEGIES FRANÇAISES



L'Amérique est, de fait, le seul pays capable de déployer une telle armada. Avec un budget de trois cent cinquante milliards de dollars, 1,37 million d'hommes et de femmes en service actif, presque autant (1,28 million) en réserve, et 669 000 civils au service de son administration, le Pentagone dispose d'une puissance sans égal. Bien que le coût d'un conflit contre l'Irak n'ait pas été déterminé, plus de quatre-vingt milliards de dollars lui ont été destinés par la commission du budget du Congrès. Vingt milliards de plus que le coût total de la première guerre du Golfe.

Trois forces armées opèrent sous l'autorité du secrétaire à la Défense, l'armée de terre (Army), la marine (Navy) et l'armée de l'air (Airforce). Les

célèbres « Marines » sont le second corps d'armée de la « Navy ». Parce que leur mission est justement de porter la guerre sur le terrain de l'ennemi, ils ont été le fer de lance de la stratégie américaine tout au long du siècle passé. Aujourd'hui, les avancées technologiques donnent plutôt la vedette aux munitions guidées au laser et aux forces navales et aériennes qui en disposent.

Le Pentagone divise le monde en cinq zones, chacune sous un commandement spécifique : Pacifique, Amérique latine, Atlantique, Europe-Afrique et le commandement des régions centrales que les Américains appellent « Centcom » et qui englobe le secteur du Golfe. Le général qui la dirige, et à qui a été confiée la responsabilité de préparer la guerre contre l'Irak est Tommy Franks, qui avait déjà mené l'opération Liberté immuable contre l'Afghanistan.

La Turquie, par contre, se trouve en zone européenne. Sous l'autorité du « US Eucom ».



Actualité

L'Amérique s'en va en guerre

Celui-ci vient d'être confié au général James L. Jones, ancien commandant des Marines, qui a succédé au général Joseph Ralston, le 16 janvier. La Turquie est une case cruciale de l'échiquier américain au Proche-Orient. La base aérienne d'Incirlik, au bord de la Méditerranée, sert de quartier général aux opérations de surveillance de la zone d'exclusion de vol au nord du 36^e parallèle (opération appelée « Northern Watch ») et le sud du pays pourrait servir de point de départ d'une invasion de l'Irak par le Nord.

Attendue depuis un an, l'offensive contre l'Irak n'a toujours pas été lancée. Après le vote unanime de la résolution 1 441 du Conseil de sécurité, le 8 novembre 2002, imposant à l'Irak de coopérer avec les inspecteurs de l'Onu dans leurs nouvelles opérations de vérification de son désarmement, le conflit fut repoussé jusqu'au 27 janvier 2003, date de remise du rapport des inspecteurs de l'Onu.

Ceux-ci demandent à présent « quelques mois » supplémentaires pour accomplir leur travail. Mais dans son discours sur l'état de l'Union du 29 janvier, George W. Bush appelait à une nouvelle réunion du Conseil pour le 5 février, traduisant une certaine

tempo minimum est un défi logistique auquel les Etats-Unis se sont préparés de longue date. C'est le USTC, « United States Transportation Command » qui coordonne l'ensemble de ces mouvements, depuis son quartier général de la Scott Air Force Base dans l'Illinois.

> Le Qatar, partenaire privilégié.

Les Américains ont tiré les leçons de la première guerre du Golfe. A l'époque, il leur avait fallu près de six mois pour acheminer l'ensemble de leur dispositif. Dans les premières semaines de ce déploiement, si Saddam Hussein était passé à l'offensive, les GI's auraient été vulnérables. La flotte de navires de transport a donc été élargie. De même que le nombre d'avions-cargos. Les Etats-Unis disposent désormais de 359 appareils C-130, C-141, C-17 et C-5 (et autant en réserve et pour la Garde nationale). Le C-5 peut transporter trois cent soixante-six passagers et environ cent quarante tonnes de matériel. Le C-17, appelé « Globemaster », est moins grand, mais l'armée de l'air en possède plus d'une centaine. Cette flotte se complète de navires de transport aux capacités autrement plus importantes, mais inévitablement plus

Pour le transport de troupes, l'USTC fait également appel à des avions charters, et le Pentagone estime qu'en cas de nécessité, il lui faut moins de quatre jours pour que des hommes en nombre suffisant soient opérationnels sur n'importe quel théâtre étranger.

A cette occasion, le Qatar est devenu le nouveau partenaire privilégié des Etats-Unis dans le Golfe. Ce petit émirat qui compte cinq cent mille habitants, dont plus de la moitié sont des travailleurs immigrés, détient aujourd'hui le plus important stock de matériel américain au Proche-Orient. Face aux tensions récentes rencontrées avec l'Arabie saoudite, Washington a été séduit par le libéralisme relatif du régime. Le Qatar dispose d'un parlement, les femmes y circulent vêtues à l'europeenne, on peut y consommer de l'alcool. C'est aussi le siège de la désormais très célèbre chaîne de télévision Al Djezira. Du coup, les Américains y ont aménagé une base aérienne ultramoderne, Al-Udeid et, juste à côté, y ont établi le quartier général du Centcom, jusqu'alors établi sur la base de MacDill en Floride. Ce QG avait été le centre névralgique de l'opération Liberté immuable. Il a été démantelé pièce par pièce et reconstruit sur la base Al-Udeid à l'automne 2002. En décembre, officiers américains et britanniques s'y sont livrés à un exercice de simulation en grandeur réelle d'une attaque contre l'Irak. Le QG des forces aériennes, établi jusqu'à présent sur la base Prince Sultan au sud de Riyad en Arabie saoudite, qui avait été utilisée durant les opérations contre l'Afghanistan et qui sera dans le cadre de l'opération de surveillance de la zone d'exclusion de vol du sud de l'Irak, appelée « Southern Watch », pourrait également faire l'objet d'un déménagement au Qatar.

Ce vaste dispositif terrestre est complété par un déploiement naval exceptionnel. « Qui contrôle les océans, contrôle le monde », écrivait, il y a 2 500 ans, Thémistocle. Pour les Etats-Unis, cet axiome est plus que jamais d'actualité.

« Quand un conflit éclate, confiait un jour le président Clinton, la première question que tout le monde se pose à Washington est "Où se trouve le porte-avions le plus proche ?" »

La marine américaine possède douze porte-avions, dont dix à propulsion

« Qui contrôle les océans, contrôle le monde », écrivait Thémistocle, il y a 2 500 ans.

impatience. En effet, retarder au-delà de mars une opération dans cette région du monde serait la compromettre. Avec le printemps viennent, en Irak, des températures caniculaires, qui rendent des offensives au sol pénibles, surtout si elles impliquent le port de combinaisons bactériologiques.

En attendant, le Pentagone a renforcé ses effectifs. Dès le 24 décembre 2002, Donald Rumsfeld, le secrétaire à la Défense, signait un ordre de déploiement, suivi de quatre autres, courant janvier, concernant quatre-vingt-dix mille hommes et leur matériel. Vingt mille réservistes ont également été rappelés.

Acheminer autant d'hommes et de moyens aussi loin de leur base en un

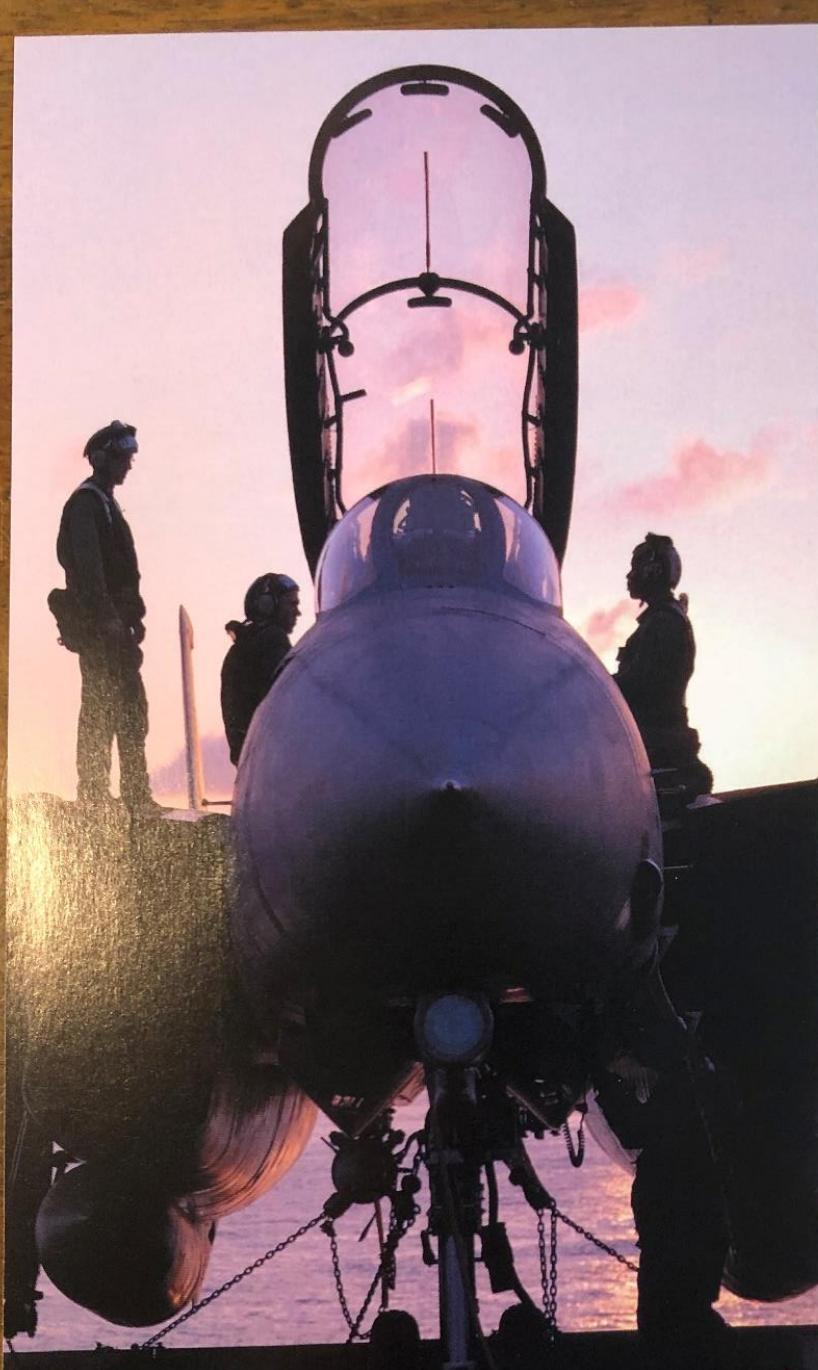
lent. Un seul « tanker » peut transporter autant de matériel que deux cent quarante C-17, mais il lui faut plusieurs semaines, au lieu de quelques heures, pour atteindre le Golfe.

Le Pentagone a également entreposé du matériel, dans des hangars climatisés, sur le sol des monarchies alliées du Golfe, en particulier le Koweit et le Qatar, ainsi que sur l'île de Diego Garcia où des hangars destinés au bombardier furtif B2 ont été spécialement aménagés. C'est au Qatar que se trouvent les avions de ravitaillement en vol, KC-135 « Strato-Tankers » et KC-10A « Extenders », déjà utilisés durant la campagne en Afghanistan en 2001. Sans parler des véhicules de combat au sol.

STRATEGIES FRANÇAISES



STRATEGIES FRANCAISES



> Un F14 « Tomcat » sur le pont du porte-avions US S « John C. Stennis » durant l'opération « Liberté immuable » contre l'Afghanistan en 2001. Le F14 est un biplace biréacteur supersonique conçu pour le combat aérien. Equipé de missiles Phoenix Aim-54 A, il peut détruire jusqu'à six appareils ennemis à distance simultanément. Pour le combat rapproché, il dispose également de missiles air-air Sparrows et Sidewinders, et d'un canon Vulcan de 20 mm. Avant-dernier né des porte-avions de « classe Nimitz », le US S « J.C. Stennis » a eu une participation active à la guerre contre Al-Qaida en Afghanistan.

Whitney qui croise au large de Djibouti pourrait aussi être mis à contribution. Ce navire est le QG flottant des forces spéciales utilisées dans la lutte contre Al-Qaida au Yémen et dans la région.

« Les mouvements de troupes récents ne signifient pas que la guerre est inévitable, encore moins qu'elle a été programmée, rappelait Donald Rumsfeld, le secrétaire à la Défense le 22 janvier. Elles constituent un moyen de pression dans le cadre d'une action diplomatique. »

Coincidence ou pas, le lendemain de cette déclaration, Donald Rumsfeld lui-même faisait monter la pression. La quatrième division d'infanterie de Fort Hood, au Texas, recevait son ordre de déploiement. Elle prenait la tête d'une force d'attaque appelée *Iron horse*, « Cheval de fer ». Avec ses chars d'assaut, ses hélicoptères d'attaque et ses pièces d'artillerie, la quatrième division est une des plus redoutables forces de l'armée. Trente-sept mille hommes au total se tenaient prêts, tandis que leur matériel s'envolait pour une destination que le Pentagone n'a pas révélée, mais qui pourrait être la Turquie.

> Nom de code « Oplan 1003 ».

A la mi-janvier, le général Richard Myers, le président des chefs d'état-major interarmée, avait justement effectué une tournée européenne qui passait par Ankara. Il s'agissait pour lui d'obtenir un accès à des bases militaires situées au nord de la frontière irakienne. Il les aurait obtenues contre une promesse d'assistance économique dont le montant restait ouvert.

Ainsi les Américains tiennent l'Irak dans une véritable tenaille. Saddam Hussein se trouve à la fois sous la menace d'un feu croisé venant du Golfe et de la Méditerranée, mais il doit se soucier d'offensives au sol venant du Koweit, au Sud, et de la Turquie, au Nord.

Quelle qu'en soit la date, plusieurs scénarios d'attaque ont été préparés. Personne ne connaît celui qui a été retenu, même si la chaîne CBS annonçait, le 24 janvier, que l'offensive débuterait par le tir de centaines de missiles Tomahawk depuis les positions navales américaines. L'équivalent de tout ce qui avait été tiré durant la première guerre du Golfe.

La plus ancienne option, connue sous le nom de « Oplan 1003 », consistait à rassembler une force d'environ 200 000 hommes pour une invasion massive de l'Irak et le renversement de Saddam Hussein. Le plan d'action appelait trois attaques simultanées, au nord, à l'ouest et

STRATEGIES FRANCAISES

Actualité

L'Amérique s'en va en guerre

> Tir d'un missile Tomahawk à partir du croiseur US S « Skiloh », un des navires du groupe de combat accompagnant le porte-avions US S « Abraham Lincoln ».



au sud du pays, par des forces aériennes, navales et terrestres et la destruction systématique de tous les éléments de résistance en Irak. Les forces spéciales et des divisions aéroportées auraient neutralisé tous les points stratégiques, des puits de pétrole aux batteries de missiles pointées vers Israël. Communiqué par le général Tommy Franks à Donald Rumsfeld au printemps 2001, ce plan, n'avait guère suscité d'enthousiasme. Trop prévisible, trop lourd, trop lent. A la décharge du général de la Centcom, c'était moins son idée que celle que l'état-major avait arrêtée depuis dix ans dans la perspective d'une nouvelle offensive contre Bagdad.

A la suite du succès de l'opération Liberté immuable contre l'Afghanistan, une deuxième option fut présentée au président Bush. Conçue en partie par le général en retraite des forces spéciales, Wayne Downing, elle prit le nom de « plan Downing ». Il s'agissait, comme en Afghanistan, d'utiliser une combinaison de frappes aériennes chirurgicales guidées par des informations émanant de forces spéciales au sol et de laisser les combats terrestres aux opposants du régime, ralliés à la cause américaine. Ce plan, appelant à une participation active des chiites du Sud et des Kurdes du Nord avait notamment le soutien du CNI, le Congrès National Irakien, qui regroupe l'opposition en exil. Il déplut à l'état-major, pour ses

incertitudes. Le général Anthony Zinny le tua littéralement dans l'œuf, lors de sa présentation, en le qualifiant de « baie des Chèvres », en référence au fiasco de la baie des Cochons contre Cuba en 1961.

Une troisième option, baptisée *inside-out* (« à l'envers »), fut donc considérée à l'été. Plutôt que d'aller de l'extérieur vers Bagdad, les frappes commencerait par la capitale et s'étendraient progressivement à l'ensemble du pays. L'idée étant de neutraliser les

cée » (*rolling start* en américain) laissant à l'état-major le plus grand nombre d'options et lui permettant de mener à la fois des actions massives ou de brèves incursions. Dans ce dernier cas de figure, la campagne aérienne commencerait alors que les troupes continuaient d'affluer vers la région. Si les Etats-Unis décidaient de passer outre une seconde résolution de l'Onu, ils seraient en mesure d'attaquer dès maintenant.

« Nous sommes prêts, le régime ira-

Décapiter le régime en attaquant les plus hauts postes de commandement

centres nerveux de défense pour empêcher toute riposte et de décapiter le régime en attaquant directement les plus hauts postes de commandement. Par contre, les infrastructures ne seraient pas visées et les troupes épargnées, à condition qu'elles n'offrent aucune résistance.

Au vu des derniers déploiements, il semble que George Bush et Donald Rumsfeld aient arrêté leur plan définitif. Même s'ils n'en ont rien dit. Le plan adopté serait celui d'une attaque « lan-

kien aurait tort d'en douter », répétait le général Myers, le 22 janvier. En fait, le vrai signal de l'imminence des hostilités pourrait être un ordre de mobilisation délivrée à la 101^e division aéroportée. Basée à Fort Campbell au Kentucky, c'est une force d'intervention rapide, capable d'opérer dans n'importe quel recoin du globe sous trente-six heures. Depuis leur intervention au Japon, durant la Seconde Guerre mondiale, ses parachutistes sont appelés *rakassan*, les « parapluies qui tombent du ciel ».

31

STRATEGIES FRANCAISES

BERTRAND BADIE - La diplomatie des
droits de l'homme.

1

Première partie : une difficile rencontre.

Chapitre I - La négociation internationale
des droits de l'homme.

GROTIUS



avocat hollandais.

"Droit naturel"

HOBBS



Brouille entre la
modernité internationale
et la montée des droits
de l'homme.

Auteur du "Léviathan"

"Droit positif"

→ L'Etat contre les droits de l'homme.

Droits de l'homme et construction de l'Etat
de droit vont ensemble, mais, en INTERNE.
Toute construction normative au dehors ne
pourrait que contraindre et affaiblir la
sécurité de ceux du dedans.

STRATEGIES FRANCAISES

L'ordre étatique simplifie à l'extrême la construction de

2.

l'ALTÉRITÉ.

Diagnostic fait par WILSON lorsqu'il impute la tragédie de la Première Guerre Mondiale à l'exacerbation du jeu de la puissance que constitue le système bismarckien.

Le paradigme des droits de l'homme : il part de l'humanité → l'altérité = être humain, citoyen, croyant, acteur économique, social, culturel.

Cette altérité n'a jamais cessé de défrer l'ordre de la souveraineté en lui s'opposant l'ordre de l'humain et des droits.

→ Elle n'est pas sans péril, car elle peut, à son tour, menacer l'universel si elle dérive vers

le CULTURALISME et le FONDAMENTALISME.

communautarisme.

STRATEGIES FRANCAISES

John RAWLS

→ les droits de l'homme font que le JUSTE se substitue à la PUISSANCE.

3.

① La lente maturation du droit international qui réglaient les rapports entre Etats sans atteindre les individus

② La naissance du droit humanitaire, à partir de 1860, qui consentait des droits d'assistance médicale à des individus placés sous le contrôle d'Etats souverains.

③ Le droit d'ingérence politique.

→ Le moment humaniste : La Renaissance.

Cosmopolite → critique → risolument transnational

→ Erasme

→ Thomas More

→ Pic de la Mirandole

→ Les imprimeurs.

→ redécouvre le latin.

STRATEGIES FRANCAISES

Renaissance, monopole occidental ?

4.

→ Le monde musulman connaît son moment humaniste. Construction de l'Empire abasside (Bagdad) au VIII^e siècle. Les philosophes qui lient Foi et Raison dans la lignée d'Aristote, Plotin et Galien.

La congrète mongole de Bagdad, en 1258, puis la reconstitution ottomane d'un pouvoir bureaucratique et sultanaire ont peu à peu éteint cet ordre original.

→ Un moment humaniste dans l'histoire du monde chinois (apogée de la grande dynastie TANG) → mélange d'influences grâce aux ouvertures du bouddhisme, essor de l'historiographie (VII^e VIII^e siècles).

Une Renaissance s'impose dans le Chine des SONG entre le X^e et le XIII^e siècles. L'homme est au centre des préoccupations, recherche les règles de la juste cité, professe les vertus de l'éducation et, notamment à travers le néoconfucianisme de l'école de ZHU XI, construit sa réflexion sur les rapports entre la nature humaine et l'ordre universel.

STRATEGIES FRANCAISES

Bertrand BADIE - "Un monde sans souveraineté" Les Etats entre force et responsabilité.

1

Première partie: Histoire d'une fiction.

① ~~x~~ Une invention complexe

Bodin.

- La modernité de Grotius vient d'une démarche qui le conduit à dépasser la construction trop fermée de Bodin.

avocat hollandais
bourgeois et protestant

, conseiller de la Compagnie
des Indes Orientales.

Témoin de la Guerre de Trente Ans, Grotius avait le pressentiment de ce à quoi menierait un système westphalien composé d'Etats absolument souverains que le Pape et la religion ne pouvaient plus réconcilier.

[HOBES]

STRATEGIES FRANCAISES

Locke (en 1688)

2.

Il rappelle que l'Etat souverain n'est pas une fin en soi mais l'instrument d'une mission de confiance attribuée par le peuple, dans le respect du droit naturel.

⇒ L'Etat doit satisfaire des ressources,
vision fonctionnelle de l'Etat.

Dans le cadre des différentes Nations, époque où malgré les "souverainetés" de suzerainetés persistaient. Ex: l'empire ottoman.

⇒ aujourd'hui,

- parcours des Hachémites pour se tailler des royaumes,
- prétentions saoudiennes pour régir le monde musulman au-delà des frontières qui lui sont reconnues
- pénétration des réseaux baassistes et masséniens qui se transnationalisent avec aisance
- activisme iranien au Liban, voire en Algérie

Ex: le monde chinois, on connaît l'Empire du Milieu vassalise le reste du monde.

STRATEGIES FRANCAISES

B. Badie. Un monde sous souveraineté.

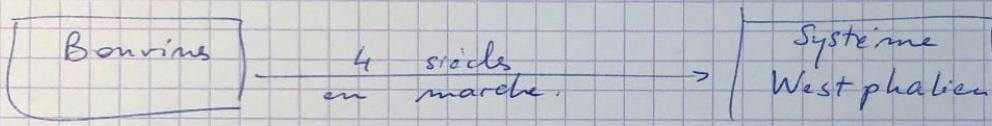
3.

Histoire occidentale : de la tradition romaine, elle hérite une construction impériale du pouvoir (Othon Ier, Othon III).

Entre le Pape et l'Empereur,

la souveraineté est un espace de concurrence

L'exacerbation de cette concurrence peut encourager la prétention des monarchies européennes à exercer leur pleine souveraineté.



L'Eglise, avec le droit canon, influence la manière de faire la guerre des souverains. Les Croisades dépassent le cadre des souverainetés.



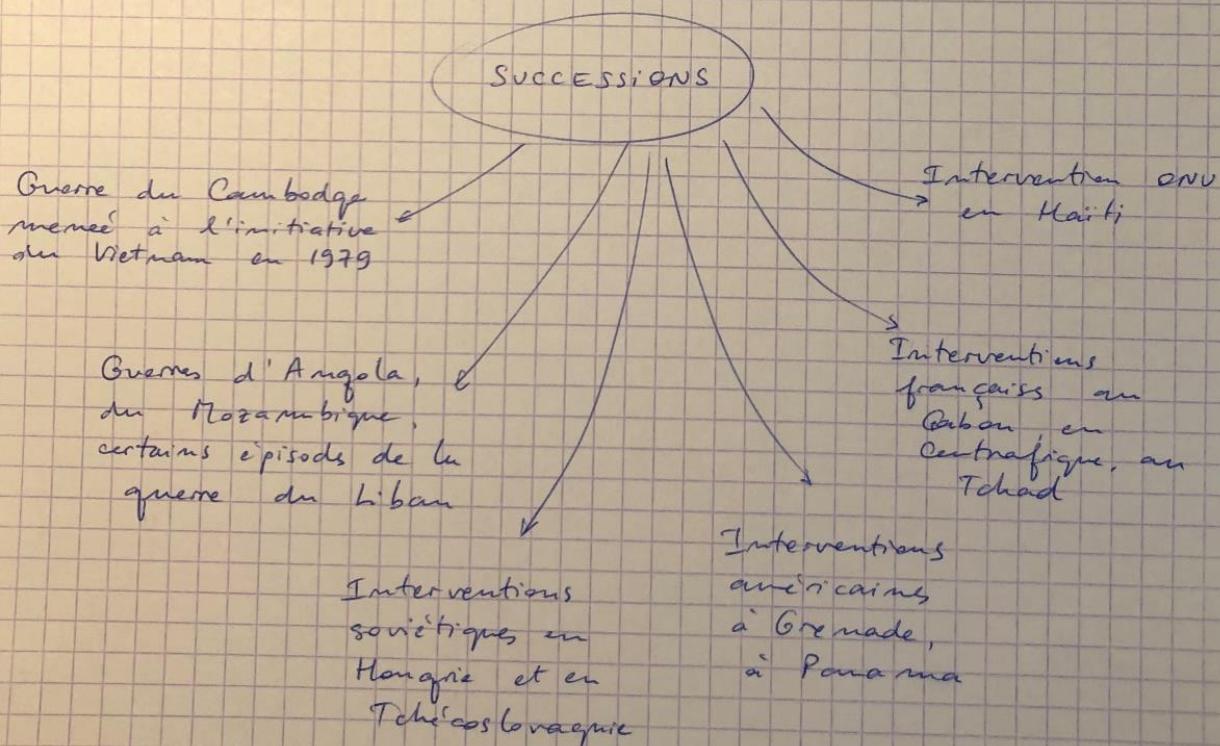
Des usages ambigu

La consolidation des Etats va dans le sens d'une souveraineté confirmée. Tout paraît l'inquiéter : le déclin du pouvoir pontifical, la banalisation du pouvoir impérial, l'institution d'un pouvoir monarchique qui liquidait progressivement l'héritage féodal. Logiquement, l'avènement de l'idée révolutionnaire de souveraineté nationale devrait parachever tout ce processus. La paix de

STRATEGIES FRANCAISES

Westphalie et, deux cents ans plus tard, les grandes furies nationalistes, puis la paix de Versailles semblent marquer les étapes d'une consécration que rien ne devait plus contester. Le XX^e siècle était ainsi predisposé à distribuer au monde la manne souverainiste en amorçant la grande aventure de la décolonisation.

Cependant, la manière de régler les SUCCESSIONS entre royaumes tempore l'organisation de cette mécanique. (Louis XIV et les Habsbourg en Espagne).



STRATEGIES FRANCAISES

B. Badié. Un monde sans souveraineté.

5.

III

Un concept incertain.

La démarche souveraine d'un Etat se définit souvent par rapport à un Autre, qui, de facto, trouve son rôle amplifié.

- Que vaut la souveraineté alors que depuis 1945 quelques 35.000 traités internationaux ont été signés ?

→ La souveraineté dynastique.

Elle se construit à mesure que les monarques de l'Europe médiévale cherchent à se dégager des tutelles impériale et pontificale : d'abord revendicative, elle est naturellement personnelle et ouvre ainsi la voie à une conception patrimoniale tant de l'autorité que de la conduite des relations internationales.

→ Avènement de la conception révolutionnaire de la souveraineté nationale

La Révolution fait sienne l'idée maîtresse de Rousseau : le souverain est indissociable de la volonté générale, qui est donc la volonté du peuple institué en communauté.

STRATEGIES FRANCAISES

→ La Nation indépendante.

6.

L'Angleterre face à la Sainte-Alleance.

Nul principe, nulle juridiction, nulle autorité morale ne contrôle ni n'inspire les choix opérés. Abandonnée (la souveraineté) à l'arbitraire des Etats, elle devient principalement dépendante de leur puissance.

→ Cette concession faite à la REAL POLITIK est bien évidemment au centre de la souveraineté-puissance ou souveraineté froide. (cf système bismarchien).

L'Otan reste bloquée sur le problème irakien

13/02/2003.

Cinq réunions en trois jours, pour régler un seul et même problème. Sans succès. De mémoire de diplomate, jamais l'Alliance atlantique n'avait connu une telle crise. Hier soir, les 19 ambassadeurs de l'Otan à nouveau convoqués par Lord Robertson, ont échoué à trouver un compromis. Le texte avait été proposé informellement mardi et formalisé dans la soirée.

Depuis lundi, en effet, malgré les discussions de couloirs, chacun est resté campé sur ses positions. En cause : l'aide à apporter à la Turquie pour assurer sa sécurité en vue d'une éventuelle guerre en Irak. Les Etats-Unis, appuyés par 15 des 19 pays membres de l'Alliance, veulent le faire immédiatement. Mais la France, la Belgique et l'Allemagne, qui refusent cette « logique de guerre », ont mis leur veto à une demande jugée prémature. Tout en précisant qu'en cas de menace réelle, elles assumeraient leurs obligations de défense mutuelle. Pour tenter de sortir l'Organisation de l'im-

Des avions américains sur la base d'Adana, en Turquie, d'où pourraient partir les attaques contre l'Irak.



B. EBS / AFP

passe où elle se trouve, son secrétaire général, George Robertson, avait mis au point un projet de compromis. Celui-ci confirmait la « prééminence » de l'ONU dans la gestion du dossier irakien et n'engageait pas l'Alliance à une action militaire. Ce texte, a assuré à l'AFP un diplo-

mate américain, « cherche à régler le problème de l'aide à la Turquie en tenant compte de la demande européenne que rien ne soit fait jusqu'à ce que l'ONU soit partie prenante ». Cela n'a visiblement pas suffi aux Français, aux Belges et aux Allemands.

C.L.

cruciale Plusieurs ministres des Affaires étrangères, dont Colin Powell, pourraient participer à la réunion cruciale du Conseil de sécurité, demain, pour écouter le rapport des inspecteurs en Irak.

STRATEGIES FRANCAISES

De pointe
l'endogénéité
des processus

- Ignorance
- Cour dictature

Thèmes STRATEGIES FRANCAISES

Europe :

la Convention présidée par VGE : une Constitution ?
l'Europe sociale

Afficher des valeurs communes : Charte des droits fondamentaux (Nice, décembre 2000), affaire Jorg Haider...
Quelles valeurs communes face à la demande d'adhésion de la Turquie ?

Mais qu'en est-il de l'Europe divisée sur une politique étrangère commune / Irak (sur la défense.../ OTAN)

Cour Pénale internationale :

L'idée d'une juridiction internationale (historique)

Election de Claude Jorda comme 18è juge de la CPI, pressions américaines pour que la vision anglo-saxonne du droit international prédomine. Election du procureur de la CPI en avril 2003.

Conceptions de la souveraineté :

Grotius et Hobbes : quel contexte à leurs idées ? Et Locke dans tout ça ?
La Renaissance et son rôle dans la construction de la scène internationale / traités de Westphalie / monde musulman / monde chinois

Trois manière d'aller à l'universel : langage universel du dominant, de la jungle à la Société des Nations, heurs et malheurs de la paix positive (exemple yougoslave et démocratie).

Lente construction de la notion de souveraineté : de Bouvines aux traités de Westphalie (Empereur et Pape, puis Rois qui l'emportent contre les féodalités, puis Révolution qui ouvre la souveraineté aux peuples)

Fin du XX è siècle : Etats effondrés, « collapsed states » : où quand la souveraineté ne veut plus rien dire (Somalie, ...)

France, pays à tendance souverainiste, campagne JP Chevènement : quel réalisme ?
Les Etats-Unis ou la réhabilitation de la souveraineté.

Les « réalistes » (real politik) : Henry Kissinger / Hubert Védrine

Politique étrangère de la France :

Afrique : La crise ivoirienne, révélateur d'un rôle dépassé pour la France ? Accords de Marcoussy

Position de la France par rapport à la mondialisation, multilatéralisme par opposition à la superpuissance américaine.

Situation de l'Irak :

Pays qui défend sa souveraineté, rôle de l'ONU, rôle des Etats-Unis

L'idéologie de l'humanitaire

Emergence de l'idée : Biafra french doctors
Développement du phénomène
Instrumentalisation et dérives

Monde

> AFRIQUE

Dérive continentale

> par Jean Jolly

Dossier préparé par Gérald Olivier

STRATEGIES FRANCAISES

> *Un demi-siècle
d'indépendance.*

Un demi-siècle de guerre.

*Les pays africains
se sont débarrassés*

*de la tutelle
occidentale,
mais ils peinent
à trouver
un équilibre
politique.*

*Le prix en est
une spectaculaire
régression
économique.*

> Barrage de contrôle mis en place par les troupes françaises, en Côte-d'Ivoire.
L'éclatement de cette vitrine de l'Afrique, amorcé dès la mort du président Houphouët-Boigny, qui avait tenu le pays d'une main ferme depuis son accession à l'indépendance, en 1960, suit un scénario dont de nombreux autres pays africains ont déjà fait les frais.
Luttes tribales, affrontements ethniques, tensions religieuses, depuis la fin de la colonisation, ce continent n'a pas retrouvé la paix.

STRATEGIES FRANCAISES



> Une femme somalienne armée d'un lance-grenade lors de combats qui opposaient le chef de guerre Mohamed Farah Aïdid à d'autres factions. Depuis le début de la guerre civile, en 1991, la Somalie est devenue la proie des factions et des intérêts étrangers. Pas moins de trente entités ethniques et claniques se disputent le pouvoir, tandis que l'Ethiopie, d'un côté, et les terroristes islamiques, de l'autre, profitent du désordre pour avancer leurs pions.

■ 8 mai 1945 : au moment où la quasi-totalité des troupes françaises d'Afrique du Nord fête, en Allemagne ou en Autriche, le retour à la paix, des émeutes éclatent dans l'est de l'Algérie. C'est le premier pas vers l'indé-

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le déclin des puissances coloniales (France, Grande-Bretagne, Portugal, Belgique, Italie et Pays-Bas), accentué par les nouvelles ambitions des Etats-Unis et de l'URSS, va débou-

dent américain Franklin Roosevelt souhaitait la disparition des empires européens d'outre-mer.

Les réformes, esquissées par les Français à Brazzaville et par les Britanniques à Simla avant la fin du conflit mondial, ne désarmeront pas les mouvements nationalistes.

Pour la France, tout s'est joué en 1954, année de la défaite de Diên Biên Phû, en Indochine, et du début de la guerre en Algérie. En Asie, Paris a cédé la place aux Américains. En Algérie, malgré le succès des militaires sur le terrain, les hommes politiques prennent la décision de se retirer.

Pour l'Europe dans son ensemble, le vrai tournant diplomatique se situe en 1956, quand Soviétiques et Américains obligent les Franco-Britanniques et les Israéliens à se retirer de la zone du canal de Suez. Les Européens ne sont plus capables d'imposer leur loi hors de leurs frontières. Désormais, ce sont les Etats-Unis qui imposent la leur.

1956 est également l'année de l'indépendance de la Tunisie (qui devient

Les Européens ne sont plus capables d'imposer leur loi en dehors de leurs frontières.

pendance de ce pays et, pour l'ensemble du continent, le début d'un demi-siècle de conflits qui se prolongent encore aujourd'hui. Batailles idéologiques, rébellions séparatistes, rivalités ethniques ou affrontements religieux, ces conflits ont réduit l'Afrique, aux richesses innombrables, à un champ de ruines, de nombreux pays étant frappés par la misère, la maladie et la famine.

cher sur une émancipation politique du continent africain suivie d'une spectaculaire régression économique.

A l'aube de ces transformations, des forces nouvelles (Ligue arabe et mouvement afro-asiatique) sont apparues pour soutenir les mouvements nationalistes. L'Onu leur a donné une tribune. L'URSS leur a fourni des armes et un soutien diplomatique. Le prési-

STRATEGIES FRANCAISES

Monde

Afrique : dérive continentale

une république en 1957 après l'éviction du bey Lamine par Habib Bourguiba) et du Maroc (après le retour du sultan Mohammed V). En 1958, les Etats de l'Union française se prononcent pour le maintien dans l'ensemble français, à l'exception de la Guinée. Mais nos pays n'avaient plus ni l'envie ni les moyens de se maintenir en Afrique.

En 1960, la décolonisation est presque achevée. A l'intérieur des frontières coloniales, de nouveaux Etats sont nés qui vont être, dans un premier temps, le jouet des nouveaux maîtres du monde et, dans un second, de leurs propres démons.

Le Congo belge éclate avant même la proclamation de l'indépendance. La partie septentrionale du Rwanda-Urundi sombre dans le chaos en 1959, ce qui aboutit à la création, en 1962, de deux Etats indépendants : le Rwanda et le Burundi.

Dans la Corne de l'Afrique, la décolonisation implique l'Italie (Somalia), la Grande-Bretagne (Somaliland), la France (Côte française des Somalis) et l'Ethiopie (Erythrée). La Somalie et le Somaliland fusionnent pour former, en 1960, la République de Somalie. Quant aux Erythréens, ils prennent les armes pour obtenir l'indépendance de leur pays annexé par les Ethiopiens en 1962. L'Afrique lusophone, touchée à partir de 1959 par le mouvement de décolonisation, accède à l'indépendance pendant la révolution des Céillets de 1975 à Lisbonne. Mais la paix est de courte durée : l'Angola puis le Mozambique sombrent dans deux guerres civiles dévastatrices.

C'est la fin des empires coloniaux européens.

Au cours de la trentaine d'années qui suit les indépendances, deux catégories d'hommes d'Etat s'affrontent.

Les premiers, idéologues, alliés de l'URSS, affirment vouloir créer une troisième force en profitant de la rivalité américano-soviétique. Gamal Abdel Nasser, parvenu au pouvoir en 1952 en mettant fin au règne de Farouk en Egypte, se lie à Moscou après l'expédition de Suez et perd une nouvelle guerre contre Israël en 1967 ; Houari Boumediene (Algérie) applique, à partir de 1965, une politique de planification marxiste ; Mouammar al-Kadhafi (Libye), après le renversement du roi Idris en 1969, essaie d'étendre la révolution en Afrique soudanaise. D'autres



> Combattants de l'armée nationale du Biafra en 1967. De cette date à 1970, ce conflit, qui mêlait sentiments nationalistes et intérêts pétroliers, fit plus de deux millions de morts et réduisit le nord du Nigeria à la famine.

les imitent comme Sékou Touré en Guinée, Modibo Keita au Mali, Kwame Nkrumah au Ghana, Julius Nyerere en Tanzanie et Nelson Mandela qui s'oppose à l'apartheid du gouvernement nationaliste afrikaner de Hendrik Verwoerd dans la République d'Afrique du Sud.

> Le camp des vainqueurs

Les seconds, réalistes, conservent des liens étroits avec l'ancienne puissance coloniale. Ils seront dans le camp des vainqueurs. Ainsi le Maroc et la Tunisie optent pour le libéralisme économique et réussissent mieux que leur voisin algérien, pourtant riche en hydrocarbures.

L'URSS, épaisse par la compétition technologique avec les Etats-Unis, ne peut conserver sa nouvelle clientèle (Angola, Mozambique, Guinée, Ethiopie, Somalie, Libye, Syrie, Inde...) et éviter les premiers craquements de son empire. Les Soviétiques seront

contraints de quitter les pays africains avec lesquels ils avaient conclu des accords de pêche pour pallier leur manque de protéines et des accords stratégiques impliquant des livraisons d'armes.

Avec les divers chocs pétroliers, le tiers-mondisme change de nature. Les quelques nantis en hydrocarbures deviennent, du jour au lendemain immensément riches, en particulier leurs dirigeants souvent corrompus. Au Nigeria, le pétrole provoque la guerre du Biafra (1967 à 1970), responsable de la famine d'une partie de la population. En Angola, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Au Soudan, le conflit économique se double d'une guerre de religion, les populations chrétiennes et animistes du Sud étant pourchassées par celles, musulmanes, du Nord.

Le Maroc d'Hassan II et l'Algérie de Boumediene se disputent le Sahara Occidental, les phosphates de son sous-sol et ses côtes ouvertes sur l'Atlant-

STRATEGIES FRANCAISES



> Les obsèques de Laurent-Désiré Kabila à Kinshasa, en République démocratique du Congo (ex-Zaïre) en janvier 2001. Chef de guerre, qui, à partir d'une base ethnique et régionale, les Lubas du Katanga, mena pendant des années la lutte contre le pouvoir corrompu du président Mobutu, grâce à l'argent du trafic de pierres précieuses, qu'il contrôlait. Kabila était emblématique d'une génération de chefs et de rebelles africains. Le sentiment national qu'il exploitait n'était qu'un paravent pour les avantages financiers qu'il tirait de sa situation. Son fils Joseph, qui lui a succédé, ne contrôle qu'une partie du pays. A l'Est, dans le Kivu, les anciens alliés tutsis de son père contrôlent un territoire qu'ils estiment leur revenir de droit.

tique. Rabat annexe la région en janvier 1976, coupant court aux ambitions du Front Polisario qui réclamait l'indépendance avec le soutien intéressé d'Algér.

A cette date, l'issue de l'affrontement bipolaire entre les Etats-Unis et l'URSS se profile et les conflits internes se multiplient.

En Ethiopie, après l'assassinat d'Hailé Sélassié I^e en 1976, l'empire chrétien est remplacé par une république marxiste, mais la politique ne change pas à l'égard de la Somalie et de l'Erythrée qui, sur ordre de Mengistu Hailé Mariam (1977-1991), sont envahies, la

Tchad, les nordistes, soutenus par la Libye, l'emportent après l'éviction de Félix Malloum (1975-1979). Le Soudan, déchiré par une guerre civile, impose la loi islamique et devient l'une des plaques tournantes du terrorisme international. La Somalie tente de reconquérir l'Ogaden éthiopien et le nord-est du Kenya, avant de sombrer dans l'anarchie.

Les oppositions tribales resurgissent. Au Cameroun, Ahmadou Ahidjo (1960-1982) lutte contre la rébellion des Bamélékés. La Tanzanie de Julius Nyerere (1962-1985) est envahie, en 1978, par

Mobutu en 1966 rétablira le calme et l'unité qui dureront ce que durera son régime.

En Rhodésie du Sud, Ian Smith (1964-1979), proclame l'indépendance en 1965. Mais, sous les pressions conjuguées de Londres et Washington, et asphyxié par les sanctions de l'Onu, il finit par accepter l'accession au pouvoir de la majorité noire. En 1980, le pays change de nom pour s'appeler Zimbabwe. Robert Mugabe en devient le président. Il l'est toujours, mais le pays n'est que l'ombre de la Rhodésie, car, dans le grenier à grains de l'Afrique australe, on meurt aujourd'hui de faim.

En Afrique du Sud, en application de la politique d'apartheid, le Transkei devient, en 1973, le premier territoire bantou autonome. Le rapprochement tenté par John Balthazar Vorster (1966-1978) avec les pays africains est compromis par les émeutes de Soweto de 1976. Néanmoins, Pieter Botha parvenu au pouvoir en 1978 poursuit la même politique. Vaine démonstration de puissance, les tenants de l'apartheid procèdent à un essai nucléaire en 1979, mais ils succomberont sous les pressions internationales. Après la libération de Nelson Mandela, en 1990, et son élection à la présidence, en 1994, l'Afrique du Sud deviendra alors la seule démocratie multi-raciale d'Afrique.

La chute du mur de Berlin, en 1989,

Au Congo-Léopoldville, le chaos s'est généralisé dès le départ de l'administration belge.

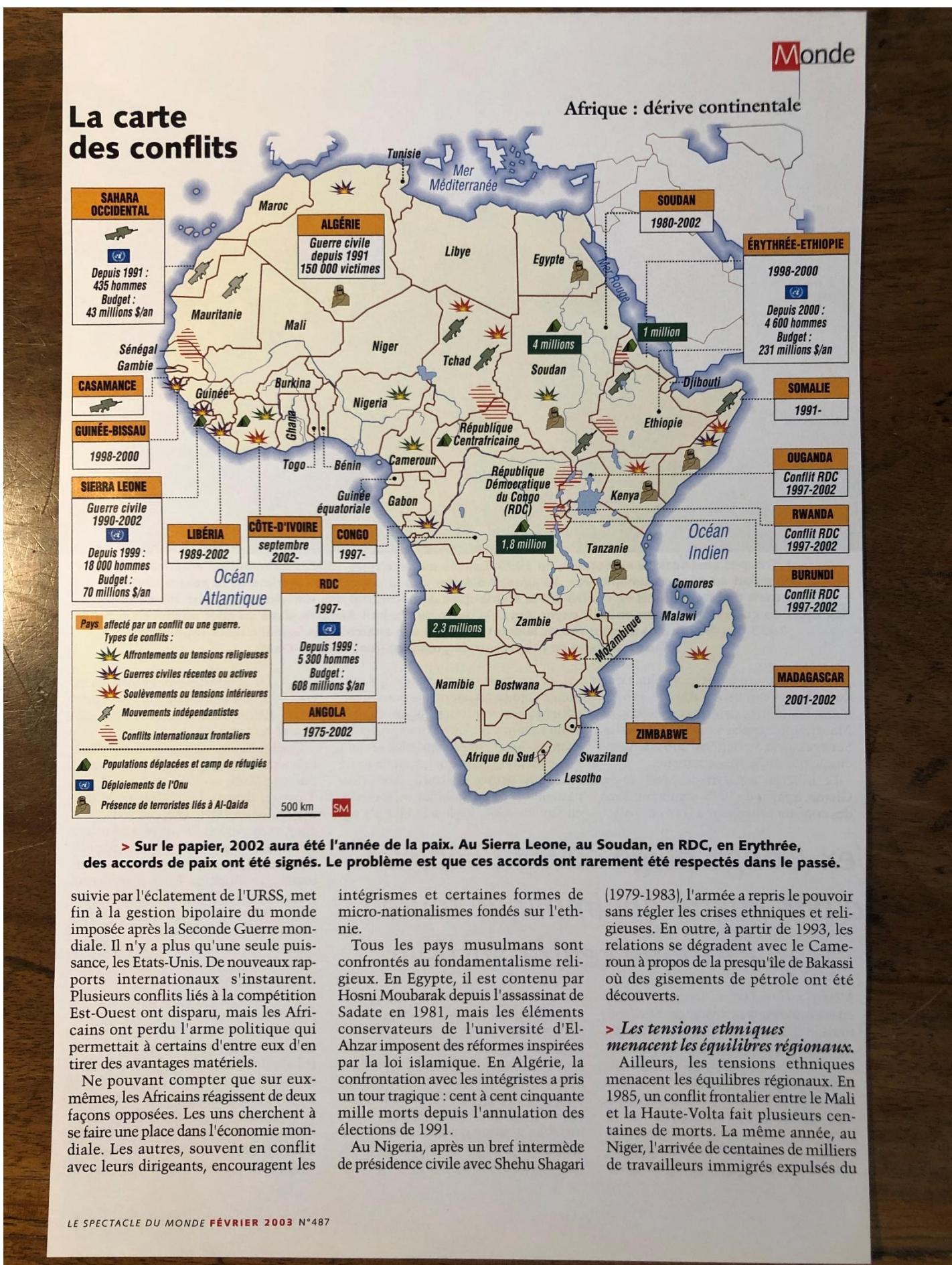
première en 1977, et la seconde en 1978, avec l'aide de soldats cubains et soviétiques. Le Congo-Brazzaville devient marxiste après l'éviction de l'abbé Fulbert Youlou (1960-1963), mais la lutte entre les différents courants socialistes aboutit au chaos.

La religion apparaît également comme un enjeu à part entière, opposant déjà musulmans et chrétiens. Au

l'armée ougandaise d'Idi Amine Dada (1971-1979). Au Rwanda et au Burundi, Hutus et Tutsis se massacrent.

Au Congo-Léopoldville qui deviendra le Zaïre en 1971, le chaos s'est généralisé dès le départ de l'administration belge avec la sécession du Katanga et du Sud-Kassai en 1960 et l'assassinat du secrétaire général de l'Onu, Dag Hammarskjöld. Seul le coup d'Etat de

STRATEGIES FRANCAISES



STRATEGIES FRANCAISES



> Troupes américaines en Somalie en 1993. Lancée en décembre 1992, l'intervention américaine se voulait au départ humanitaire : il s'agissait d'éviter que la population, victime de la guerre civile, ne pérît de famine. Mais en contrôlant la distribution de nourriture, les Américains se sont mis à dos les chefs de guerre, qui le leur ont fait payer. Après la perte de dix-huit Rangers, dans un guet-apens, en octobre 1993, les Américains se sont retirés laissant le pays à son anarchie. La Somalie reste cependant dans leur ligne de mire, pour de possibles liens avec Al-Qaida.

Nigeria, puis, quelques mois plus tard, de Touaregs expulsés d'Algérie, provoquent des heurts sanglants. En 1989, la Mauritanie expulse plus de cent mille Sénégalaïs et le Sénégal plus de cent cinquante mille Mauritaniens.

Le Libéria, à partir de 1989, et le Ghana, à partir de 1993, sombrent dans des conflits échappant à tout contrôle.

ser et surtout pour éviter qu'eux-mêmes ne le chassent du pouvoir, il obtient l'intervention militaire de pays amis : Namibie, Zimbabwe, Angola, Zambie. Ainsi l'ex-Congo belge devient l'enjeu d'une guerre qui implique toute l'Afrique centre-australe. Arrivé au pouvoir après l'assassinat de son père en janvier 2001, Joseph Kabila n'a pas

en 1987 à la frontière de l'Ouganda et, en 1993, dans le Nord où trois cent mille Ethiopiens et Somaliens ont trouvé refuge.

Quelques pays vivent toutefois dans un calme relatif, grâce à des hommes à poigne : Zine el-Abidine ben Ali, en Tunisie, depuis l'évitement de Habib Bourguiba en 1984 ; Léopold Sédar Senghor, puis Abdou Diouf et Abdoulaye Wade au Sénégal ; Sangoulé Lamizana, Thomas Sankara, puis Blaise Compaoré, au Burkina-Faso (l'ancienne Haute-Volta) ; Gnassingbe Eyadéma, au Togo ; Mathieu Kérékou, au Bénin ; Omar Bongo, au Gabon.

Combien de temps la paix perdurera dans ces pays quand leur homme fort aura disparu ?

Outre les conflits, l'insécurité et les trafics en tout genre, le continent africain doit surmonter plusieurs handicaps : frontières artificielles ; traditions tribales favorisant le népotisme et freinant la modernisation ; appareils d'Etat trop coûteux ; universités formant peu de scientifiques ; moyens de communication insuffisants ; petite taille des marchés ; fuite des cerveaux ; emprise de grandes sociétés occidentales sur les

'ex-Congo belge devient l'enjeu d'une guerre qui implique toute l'Afrique centre-australe.'

Même la Côte-d'Ivoire, longtemps citée en exemple pour sa tolérance, est désormais le théâtre de troubles ethniques.

L'intervention des milices tutsies et des armées ougandaise et rwandaise au Zaïre précipite le départ de Mobutu Sese Seko et l'accession au pouvoir, en 1997, de Laurent-Désiré Kabila. Ce dernier se brouille avec ses protecteurs ougandais et rwandais qui occupent désormais l'est du pays. Pour les chas-

encore réussi à refaire l'unité du pays.

Le Congo-Brazzaville a été, pour sa part, ravagé par deux guerres civiles successives, en 1993-1994 et 1996-1999. La Centrafrique, après le règne grandguignolesque de l'empereur Bokassa I^e (1966-1979), est redevenue une république, mais le pays reste instable, comme en témoigne l'intervention de troupes libyennes en 2002.

Au Kenya, d'autres conflits ont lieu,

STRATEGIES FRANCAISES

Monde

Afrique : dérive continentale

productions nationales ; monocultures et développement des cultures d'exportation (café, cacao, coton, etc.) au détriment des produits vivriers ; mono-extraction de minerais dont les cours sont fixés ailleurs qu'en Afrique ; cités hypertrophiées... Le poids du PIB africain dans le PIB mondial a diminué d'un tiers environ entre 1995 et 2000. En outre, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales a été divisée par trois durant la même période.

A l'exception de la République d'Afrique du Sud, l'industrialisation est mal adaptée aux réalités du marché ou inexiste.

> Une double révolution culturelle.

Les conséquences humaines sont dramatiques : en 1999, à cause des conflits, il y avait 6,25 millions d'Africains relevant du Haut-Commissariat aux réfugiés. Cet exode politique se double d'une émigration économique qui touche autant les laissés-pour-compte que les élites. Cette situation est aggravée par une expansion démographique incontrôlée (2,3 % d'accroissement par an). Au rythme actuel, l'Afrique (778 millions d'habitants en 1999) aura une population de 1,6 milliard en 2025.

Sa population est aussi extrêmement jeune. Les plus de soixante ans représentent 10 % de la population contre 37 % en Europe. Ce qui est un atout pour l'avenir et un fardeau pour le présent, parce qu'il faut non seulement nourrir mais aussi éduquer cette population, ce que trop peu de pays africains parviennent à faire.

Il existe, bien sûr, des solutions pour que l'Afrique sorte de cette impasse. Elles exigent une double révolution culturelle : d'une part, des pays industrialisés dont l'aide a été jusqu'à présent déterminée soit par l'idéologie soit par le profit immédiat, d'autre part, des Africains eux-mêmes.

Enfin, les femmes africaines, oubliées par les dirigeants des mouvements de libération et par les féministes du Nord, rêvent d'une société moderne. Premières victimes des guerres actuelles et des traditions ancestrales, notamment à cause de la polygamie et des mutilations sexuelles, elles sont résolument tournées vers le monde occidental et beaucoup d'entre elles ont pris leur destin en main pour que changent enfin les conditions de vie en Afrique. ●

> Jean Jolly est l'auteur d'un « **Atlas historique : l'Afrique et son environnement européen et asiatique** », éditions Paris-Méditerranée. 120 pages, 33 €.



> Ci-dessus : le sacre de Jean Bedel Bokassa I^{er}, empereur de Centrafricaine en décembre 1977. La tenue de maréchal était une réplique de celle portée par Ney au sacre de Napoléon I^{er}. La cérémonie avait coûté cent cinquante millions de francs, soit le cinquième du budget de l'Etat. Arrivé au pouvoir par les armes en 1966, il le quittera par les armes en 1979. Ci-dessous : ossements humains récupérés dans les charniers du Rwanda en 1994. Les massacres entre Tutsis et Hutus avaient horrifié le monde par leur ampleur.





PORTFOLIO



Club de réflexion

STRATEGIES FRANCAISES



STRATEGIES FRANCAISES



STRATEGIES FRANCAISES



STRATEGIES FRANCAISES





MOT D'ACCUEIL



Club de réflexion

STRATEGIES FRANCAISES

Heureux de recevoir

Professeur Bertrand BADIE
demain, déplacement.

Présenter votre parcours

Diplômé d'études supérieures de Science politique, de
l'Institut des langues orientales et en histoire du XX^e siècle.
Agrégié de Sciences Politiques

Vous êtes professeur des Universités à l'IEP de Paris
directeur de collection aux Passes de Sciences Po
et depuis février 2002 directeur du Centre Rotary
d'études internationales sur la paix et la
résolution des conflits.

STRATEGIES FRANCAISES

Votre présence parmi nous, ^{intervient} en pleine actualité...

Tout d'abord, à cause des relations entre la France et la Côte d'Ivoire.

Fce → assurer sécurité de ses ressortissants

→ s'essaie à une diplomatie des drs de l'Homme pour réaliser une conciliation entre les 2 parties au conflit. Accords de Marcoussis. Regard CPI sur les violations des drs de l'H.

Ensuite, pg en début de semaine le 18^e juge de la CPI de justice a été élu : c'est Claude JORDA, seul français de ce tribunal, actuel Pdt du Tribunal Int'l de La Haye pour le crime en ex-Yugoslavie. Ratification le 11 février par l'Afghanistan.

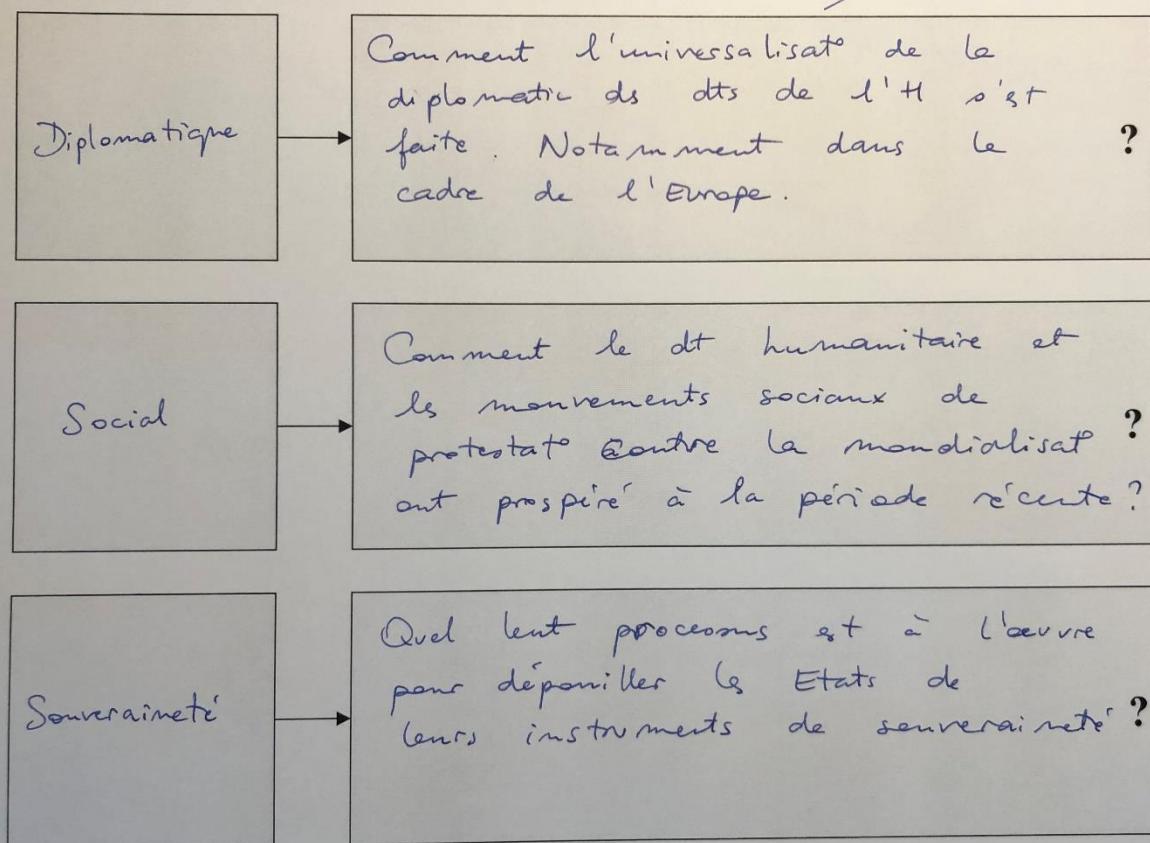
Enfin, à cause de l'imminente guerre contre l'Irak.

La question des drs de l'H n'est pas mise en avant, mais conflit de son véritable.

2

STRATEGIES FRANCAISES

Aborder la question ^{de l'internationalisation} de sous trois angles (principes, aspects)



STRATEGIES FRANCAISES

Alors ~~on dira que~~

Citation Paul Valéry disait que
« Si l'Etat est fort, il nous écrase.
S'il est faible, nous périssons ? »

Vous nous direz ce que vous en pensez, du point de vue... du spécialiste
de relatio Ials.

La diplomatie des dts de l'H va-telle s'imposer à
l'humanité
on

Ce nouvel avatar des idéologies des relations Ials
n'est-il qu'un paravant des belliger se déroulent
les Etats souverains, partisans de la real politik?

Mais avant toute chose, faisons un tour de table...

4